

JAB 1000 Lausanne 20
PP/Journal

Case postale
CH-1000 Lausanne 20
Tél. 021 621 89 87
E-mail: redaction@labreche.ch
www.labreche.ch

La breche

Nouvelle série • 2^e année • N° 13 • juin 2005 • Fr. 2.–

Europe

Après le NON
du 29 mai en
France au Traité
constitutionnel

Irak

La situation
après les
élections.
Interview
de G. Achcar

Suisse

Les trompe-l'œil
de la politique
familiale

Syndicats

Les ouvriers de
la construction
sacrifiés au
OUI du 25
septembre

Formation

Université,
taxes et
concurrences

Le capitalisme contre le climat



5^e révision de
l'assurance invalidité (AI):
«Lève-toi et travaille!»

SOMMAIRE

Perspectives

Europe: après le NON du 29 mai 2

Le dumping salarial, au quotidien 2

Actuel

«Lève-toi et travaille!»: la 5^e révision de l'assurance invalidité (AI) 3-4

Brèves 3

Suisse

Universités, taxes et concurrence 4

Dossier

Le capitalisme contre le climat 5-8

L'effet de serre et le réchauffement du climat 5

Comment diminuer l'émission de CO₂? 6

Le rapport du Pentagone 7

Polémiques scientifiques et politiques 8

Suisse

Les trompe-l'œil de la politique familiale 9

Le débat sur l'allocation familiale 9

International

L'Irak d'après les élections 10

La destruction de l'Irak 10

Ecouter·Voir·Lire

Europe Inc. de B. Balanya, A. Doherty, et al. 11

Les Lundis au soleil: plus qu'une histoire de lampadaire 11

En bref 11

Agenda

11

Dernière

Les ouvriers de la construction sacrifiés au OUI du 25 septembre 12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
 abonnement@labreche.ch
 tél. 021 621 89 87
 case postale, 1000 Lausanne 20
 CCP 17-247469-2
 Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–
 Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Editeur responsable: J.-F. Marquis

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joël Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

Europe: après le NON du 29 mai

Le rejet du Traité constitutionnel en France permet de poser en des termes nouveaux la question de l'Europe et de la résistance aux contre-réformes néo-libérales.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Près de 55% de NON, 70% de participation: le résultat du référendum en France sur la Constitution européenne fait déjà date¹. Quelques mois plus tôt, 90% des députés français avaient approuvé ce Traité. Tous les partis majeurs ayant alterné au gouvernement depuis 20 ans – UMP, UDF, PS – le soutenaient. Dans leur écrasante majorité, les editorialistes des médias étaient à l'unisson. La propagande d'Etat s'est déchaînée. Zapatero, Schröder, Monk (président de la confédération européenne des syndicats): l'officialité européenne – sociaux-démocrates en tête! – est venue à la rescousse du OUI. Ce matraquage politique et médiatique n'a cependant pas réussi à étouffer le message porté en particulier par les quelque 1 000 collectifs unitaires pour un NON de gauche, constitués dans toute la France.

C'est la progressive reconstruction d'un nouvel internationalisme anticapitaliste, impliquant convergences de luttes et perspectives pour des Etats-Unis socialistes d'Europe, qui est mise à l'ordre du jour.

Car c'est bien ce NON-là qui est la clé du 29 mai. 46% des personnes interrogées à la sortie des urnes citent le chômage comme premier motif de leur NON; 34% le fait que cette Constitution soit trop libérale. Contre 19% qui expliquent leur refus par l'opinion que l'Europe constituerait une menace pour la France. Le NON domine parmi les ouvriers (79%), les employés (67%) et les professions intermédiaires (62%). C'est un NON populaire, qui s'enracine dans des aspirations sociales face à la «crainte d'un marché du travail mondialisé» (Jérôme Sainte-Marie, directeur de BVA, *Le Temps*, 31 mai 2005).

Les partisans du OUI ont mené une campagne éminemment anti-politique. A les croire, il n'y avait pas le choix. Le seul vote rationnel et moderne ne pouvait être qu'un OUI. Car l'on ne peut que dire oui à l'Europe. Donc oui à l'Union européenne (UE). Donc oui au Traité constitutionnel. Cette succession de sophismes n'a qu'une fonction: faire accroire qu'il n'y a pas d'alternative à la dictature du marché consacrée par le Traité. La social-démocratie s'est spécialisée dans cette argumentation: elle habille ainsi – en Suisse aussi, que l'on pense aux débats sur les Bilatérales! – son passage avec armes et bagages dans le camp de l'ordre politique, économique et social établi. L'idée méprisante et antidémocratique que les citoyens ne pouvaient pas comprendre ce traité et ses enjeux est le

pendant de cette posture. Qui aboutit logiquement à la conclusion qu'il aurait mieux valu ne pas consulter le peuple. Et laisser politiciens, «experts» et capitaines d'industrie décider. Une oligarchie continentale en quelque sorte.

Le NON du 29 mai, né de la confluence des luttes sociales en France et du débat sur le Traité constitutionnel, démasque cette imposture.

● Il fait entendre – même si ce n'est pour l'heure qu'en négatif – une exigence démocratique de prendre barre sur la manière dont se construit l'Europe. Les échos du débat qui ont précédé le 29 mai ont résonné sur tout le continent: c'est un pas vers l'émergence d'un espace de confrontations et de choix sociaux et politiques à l'échelle continentale. L'élaboration du Traité constitutionnel par la commission présidée par Giscard d'Estaing a été un exemple de captation et de détournement de ce qu'aurait dû être un processus constituant démocratique, impliquant une participation effective des peuples concernés, à toutes les étapes. Il y a nécessité d'une vraie constituante européenne, ou d'un Congrès des peuples, pour débattre des règles fondamentales pour une Union européenne.

● Le NON du 29 mai fait aussi entendre l'exigence d'autres orientations économiques et sociales, permettant de rompre avec deux décennies de chômage, de précarité, de démantèlement des services publics, d'affaiblissement de la sécurité sociale. Cela au moment où l'élargissement européen accéléré rend brutalement palpable le fait que l'UE est, à ce stade, une institution proto-étatique continentale épaulant les politiques nationales pour assurer le triomphe des intérêts capitalistes. C'est la progressive reconstruction d'un nouvel internationalisme anticapitaliste, impliquant convergences de luttes et perspectives pour des Etats-Unis socialistes d'Europe, qui est ainsi mise à l'ordre du jour.

«S'il y a un sujet encore plus important au sein de l'Union européenne que la Constitution, c'est l'avenir des réformes économiques»: au lendemain du 29 mai, le quotidien britannique *Financial Times* va à l'essentiel. Après le mouvement social de 1995, après l'extraordinaire mobilisation (défaite) du printemps 2003 pour la défense des retraites, le NON du 29 mai, en écho avec une succession de luttes durant tout le printemps 2005 (que l'on pense à la grève victorieuse de Total), illustre la capacité qu'a conservée le salariat vivant en France de résister aux contre-réformes néolibérales.

● Pour des secteurs bourgeois clés, en France et en Europe, le choix peut être de miser sur ce qui constitue la faiblesse de cette résistance sociale multiforme. C'est en effet un Non qui a jusqu'à maintenant été incapable de se transformer en un OUI, c'est-à-dire de déboucher sur une lutte sociale victorieuse en faveur d'une revendication incarnant une alternative à l'agenda néolibéral. Et de passer ainsi en force, comme cela a déjà été

fait sur les retraites, les privatisations ou les 35 heures. Pour finir par briser cette résistance. Le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, exprime sans fard cette option. Le contexte pèse de tout son poids dans cette direction. Le rapport de force social, sur les lieux de travail en particulier, forgé par deux décennies de chômage, de politique néo-libérale et d'alternance gouvernementale, n'a pas changé. La concurrence internationale intercapitaliste au sein de l'«atelier mondial» a atteint un degré sans précédent: elle est le moteur des contre-réformes à l'échelle planétaire. En Europe, les choix majeurs vont tous dans ce sens. Tony Blair est en selle en Grande-Bretagne pour approfondir son «thatcherisme» sans Thatcher. En Allemagne, la défaite du salariat est sévère. En septembre, le choix politique y sera entre poursuivre les contre-réformes de l'Agenda 2010 avec Schröder ou les accélérer avec un gouvernement conservateur. En Italie, la crise du tissu industriel et financier fait monter le patronat au créneau: il somme Berlusconi, ou l'alternance dirigée par Prodi, d'appliquer des remèdes de cheval, dont les salariés paieront le prix. Au Portugal, le gouvernement social-démocrate prépare une cure d'austérité brutale et en Espagne, la politique économique du «socialiste» Zapatero n'a pas changé d'un iota par rapport à celle de son prédécesseur conservateur Aznar.

● Les «éléphants» du Parti socialiste (PS) français, qu'ils aient plaidé pour le NON ou pour le OUI, ont à l'horizon l'alternance: retourner au pouvoir en 2007. La mobilisation sociale, sans parler d'un début de rupture avec le marché capitaliste, ne sont à l'ordre du jour pour aucun d'entre eux. Ils voudront reconstituer une nouvelle version de la «gauche plurielle», avec un centre de gravité partiellement modifié, notamment suite au 29 mai. La direction du Parti communiste (PC) n'a sur le fond pas d'horizon différent: la survie de sa fraction parlementaire et de son assise municipale dépend des accords électoraux avec le PS. Le 29 mai devrait lui permettre de vendre plus cher son implication. De ce côté là, ce sont donc de nouvelles déceptions et de nouveaux désastres politiques et sociaux qui se préparent.

● Les dizaines de milliers de militant-e-s, les associations, organisations syndicales et politiques qui se sont engagés dans les collectifs unitaires pour le NON parviendront-ils à réinvestir la force gagnée grâce à cette campagne pour donner une nouvelle impulsion aux luttes sociales et, simultanément, à la formulation d'un programme synthétisant une perspective politique, sociale, économique de rupture avec l'hégémonie capitaliste: voilà l'enjeu de l'après 29 mai en France. Qui aura des répercussions sur tout le continent. Le défi est énorme mais la victoire du NON le 29 mai est un pas pour y répondre positivement. ■

1. Le référendum du 1^{er} juin aux Pays-Bas (avec également un NON pronostiqué) a eu lieu après le délai de bouclage de cette édition.

Le dumping salarial, au quotidien

L'actualité apporte son lot de faits éclairant la portée des «mesures d'accompagnement», défendues par la sainte alliance Conseil fédéral, patronat et USS.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

La campagne référendaire en France (cf. ci-dessus) a rendu visible une réalité: le dumping salarial et social organisé par le patronat à l'échelle continentale et l'exigence d'une riposte des salarié-e-s, en terme de davantage de droits et d'un refus du nivellement par le bas. Visible pour tous. Sauf pour les directions du mouvement syndical et de ladite gauche helvétique. Elles ont confiance dans leur sainte alliance avec le Conseil fédéral et le patronat (cf. *La brèche* N°12) ainsi que dans les mesures d'accompagnement. La simple actualité est pourtant éclairante. Deux exemples.

Joseph Deiss, garant de la sainte alliance en faveur des bilatérales, ne se gêne pas d'attendre la votation du 25 septembre pour relancer l'offensive antisociale: «Joseph Deiss envisage une baisse de salaires», titre *Le Temps* du 24 mai 2005. Son bras droit, Jean-Daniel Gerber, patron du Seco, tape sur le clou: «Oui, les salaires nominaux vont baisser.» (*Le Temps*, 26.5.2005). L'argument que cette baisse serait

accompagnée d'un recul parallèle des prix est un classique de la propagande patronale, depuis 15 ans (cf. *La brèche* N°11). La réalité est un signal du Conseil fédéral au patronat: faites pression sur les salaires, vous avez notre bénédiction. Un vrai programme de «mesures d'accompagnement» aux profits patronaux.

Monika Stocker, la municipale verte de Zurich, lance à la mi-mai une nouvelle proposition: des jobs à Fr. 1'000.– par mois pour les personnes à l'assistance sociale, dans le privé ou dans l'administration. Une copie des jobs à un euro en Allemagne. Le président de l'Union suisse (USS), Paul Rechsteiner, crie au scandale. Mais la municipalité de Zurich est à majorité rose-verte. Et cette «rupture d'un tabou» (*Le Temps*, 26.5.2005) fait des émules: Véronique Pürro, cheffe du service social de la ville de Genève et étoile montante du PS genevois, en a dit tout le bien qu'elle en pensait (RSR, *Forum*, 20 mai 2005). Joseph Deiss et Peter Hasler, le directeur de l'Union patronale suisse (UPS), applaudissent également.

Bien entendu, tout ce joli monde prend ses précautions. Il faut éviter la «concurrence déloyale» (Hasler, *Le Temps*, 26.5.2005), les abus, etc. La dynamique enclenchée par une telle proposition est cependant implacable. En Allemagne, les jobs à un euro se sont multipliés. Les municipalités aux budgets étranglés y ont recours sans modération. Les emplois «normaux» restent sur le carreau. Le résultat est assuré: progressivement s'imposent de nouveaux standards, sérieusement rabaisés, pour ce qui est normal en terme d'emploi, de conditions de travail et de salaire. Toute la pyramide salariale sera alors tirée vers le bas. Comme le demande Deiss, qui a sa cohérence, lui, Monika Stocker l'annonce ouvertement: elle veut créer des emplois pour lesquels «on ne peut pas exiger Fr. 4'000.–» par mois (*Le Temps*, 26 mai 2005). Cela tombe bien: l'USS lance une campagne pour un salaire minimum de Fr. 4'000.–. Qui bénéficie, ainsi, d'une bienveillante «mesure d'accompagnement». ■

«Lève-toi et travaille!»

La 5^e révision de l'assurance invalidité (AI) veut obliger un grand nombre de salarié-e-s gravement atteint-e-s dans leur santé à rester au travail. Sous prétexte d'insertion, il s'agit d'imposer de nouvelles normes, dégradées, de ce qui est «normal» sur le marché du travail.

DAVID GYGAX

Le Conseil fédéral a rendu publiques les grandes lignes de la 5^e révision de l'assurance invalidité (AI) qu'il présentera en juin 2005 dans un message aux Chambres fédérales. Au programme: un démantèlement des droits des salarié-e-s et une redéfinition fondamentale des notions mêmes d'invalidité et de maladie (cf. *La brèche* N° 4/septembre 2004). Ces changements vont dans la même direction que ceux imposés dans le cadre de la révision de l'assurance chômage, il y a dix ans. Ils constituent une facette supplémentaire des dispositifs destinés à accroître la pression sur les salarié-e-s et à imposer de nouvelles normes – nettement dégradées – pour ce qui est présenté comme acceptable sur le marché du travail. Il y a en ce sens convergence entre cette révision de l'AI et le paquet fédéral «libre circulation/mesures d'accompagnement au rabais» soumis au vote le 25 septembre prochain.

Remettre au travail

Cette révision de l'AI a politiquement deux origines, complémentaires et fonctionnelles à la volonté commune du Conseil fédéral et des employeurs. La première est soi-disant dictée par la situation financière de l'AI, dont l'endettement s'est creusé ces dernières années. Cet endettement est volontairement dramatisé par l'ensemble des forces politiques gouvernementales. L'objectif est de résorber cet endettement et de stopper l'augmentation des charges qui pèsent sur l'AI.

«L'idée d'invalidité doit être déconnectée de l'idée d'une incapacité de travailler, et ne doit donc pas, ou plus, donner automatiquement droit à une prestation.» (OCDE)

La deuxième est la volonté de remettre (ou de maintenir) le plus grand nombre possible de salarié-e-s sur le marché du travail. Il s'agit de faire des salarié-e-s invalides des «nouveaux» demandeurs d'emploi, en concurrence permanente avec leurs collègues. La révision fait par contre l'impasse sur les raisons de la hausse du nombre de rentes, sur la détérioration massive des conditions de travail et sur la précarisation sociale en découlant, qui sont des raisons majeures de l'augmentation du nombre de rentiers AI.



La 5^e révision de l'AI fait l'impasse sur le durcissement des conditions de travail, l'augmentation de la précarité et du chômage qui provoquent l'accroissement des demandes de rentes. (Photo: Interfoto)

«Recommandations» très suivies

Les principes politiques qui dirigent cette révision se trouvent dans un rapport de l'OCDE publié en 2003 et à l'intitulé évocateur: «*Transformer le handicap en capacité: promouvoir le travail et la sécurité des revenus des personnes handicapées*». Ce rapport fixe les lignes directrices pour des réformes des assurances invalidités dans les pays membres, en réponse à l'accroissement des demandes de rentes ou de prestations.

Les recommandations de ce rapport peuvent se résumer en trois axes principaux:

- ne pas garantir automatiquement une rente à un salarié invalide, mais le contraindre le plus possible à se maintenir ou à se remettre au travail. Pour cela, il s'agit notamment de détecter au plus tôt les éventuels problèmes de santé;
- en cas de versement de prestations, exiger une multitude de contre-prestations de l'assuré (sous une surveillance accrue des institutions et avec des sanctions en cas de non-coopération);
- durcir l'accès aux prestations en rendant les moins «attractives» possibles par rapport à n'importe quel emploi (et n'importe quel salaire).

L'objectif de ces mesures est de contraindre toute personne invalide «à participer au marché du travail» (p. 12). La 5^e révision de l'AI présentée par le Conseil fédéral reprend point par point ces recommandations.

Maintien au travail... ou licenciement

Les mesures de détection d'un problème de santé d'une salarié-e, se traduisant par exemple par des absences répétées, doivent amener à des contrôles plus serrés dès la constatation de ladite absence. Un processus en amont de la demande de rente est ainsi lancé. Il doit permettre de détecter le problème et de maintenir le salarié à son lieu de travail le plus longtemps possible.

Ce suivi sera assuré par la mesure phare de la 5^e révision: le système de détection précoce et de suivi (DPS) qui sera assuré par les offices AI. Peu importe que le salarié ne puisse plus supporter, pour des raisons de santé, les exigences physiques ou psychiques de son emploi: le but est de maintenir un taux d'activité, même faible. La structure chargée d'effectuer ce suivi peut être activée par toutes les parties: l'employeur, le salarié, mais aussi l'assurance indemnités journalières de l'entreprise.

Aucune protection contre le licenciement n'est prévue. L'entreprise peut donc à tout moment licencier le salarié impliqué dans une telle procédure, sous réserves des protections liées à la maladie. Dans ce cas, le salarié sera transféré à l'assurance chômage, comme n'importe quel salarié licencié, donc sans aucune protection particulière due à son état de santé.

Les employeurs trouvent largement leur compte dans ce dispositif. Aucune obligation ne leur est faite concernant l'adaptation éventuelle d'un poste de travail. De plus, ces centres DPS «permettront de les [les employeurs] soutenir et d'alléger leur charge» et ils «seront un instrument qui complètera leur gestion interne des absences ou même la remplacera» (p. 46 du Rapport du Conseil fédéral soumis à consultation).

Le DPS est en fait le premier des deux filtres devant empêcher l'accès à la rente. Le second est constitué par les «nouvelles mesures de réinsertion».

Collaboration exigée

«Introduire de nouvelles obligations pour les bénéficiaires de prestations: une participation active [aux mesures de réinsertion] sur le

Des économies contre les assurés

Le Conseil fédéral n'a pas encore indiqué dans le détail toutes les mesures qu'il entend mettre en place. Un message aux Chambres fédérales sera déposé en juin et il fera l'état des lieux de la révision. Dans un communiqué censé indiquer les résultats de la consultation, le Conseil fédéral indique cependant déjà les durcissements prévus et donne quelques chiffres.

Outre les deux mesures pour le financement additionnel (0,8% de TVA supplémentaire et 0,1% d'augmentation des cotisations salariales, qui passeront de 1,4% à 1,5%), ce sont surtout des économies dans les prestations qui constituent l'arsenal du redressement financier de l'AI. Toutes les mesures prévues dans l'avant-projet (cf. *La brèche* N° 4) sont maintenues, au détriment des rentiers actuels et futurs: suppression de toutes les rentes complémentaires en cours pour les bénéficiaires mariés (30% de la rente principale), suppression du supplément de carrière (qui permet d'indexer la rente à la progression prévisible

du salaire du bénéficiaire si celui-ci avait pu poursuivre son activité).

D'autres mesures d'économies complètent le dispositif. Entre autres: réduction de la prestation pour enfants; suppression du minimum garanti pour les bas revenus et pour les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative et, enfin, élévation des années de cotisations donnant droit à une rente (on passe d'un à trois ans).

Le total des économies prévues grâce aux mesures de restrictions d'accès à la rente et à la réduction de prestations se monte à 485 millions de fr. par an. Soit un demi-milliard de francs retirés aux salariés et aux assurés. Par contre, on ne trouve aucune mention de la récente étude publiée par le Fonds national de la recherche scientifique, qui indique qu'un rentier AI sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. Et que, pour tous les autres, la rente AI n'est pas précisément la voie pour accéder à un statut socio-économique privilégié. ■

BRÈVES

Tessin: rejet de l'initiative du MPS

Le 8 mai, l'initiative «I soldi ci sono» [Il y a l'argent] lancée au Tessin par le Mouvement pour le socialisme (MPS) a été refusée par 66% des votants-e-s. Cette initiative proposait de rétablir le taux d'imposition du capital et du bénéfice au niveau d'avant 1997 (cf. *La brèche* N° 12). Donc de donner un coup d'arrêt à la logique de défiscalisation. Et de desserrer ainsi l'étau construit par la droite et le patronat pour étrangler les services publics et assécher les prestations sociales. Ce résultat est supérieur à la moyenne des consultations sur ce genre de propositions en Suisse. La votation a eu lieu dans un contexte marqué par une accélération de la concurrence internationale pour diminuer la contribution fiscale des entreprises et des hauts revenus. Partout, la défiscalisation du capital est présentée comme l'instrument fondamental pour conserver le tissu économique d'un pays ou d'une région. Toute hausse des impôts des entreprises constituerait une menace immédiate pour les postes de travail. Sur ce terrain, après deux décennies de travail systématique, la victoire idéologique de la droite et du patronat pèse de tout son poids.

La campagne qui a précédé la votation a également été l'occasion de mesurer comment le patronat se mobilise lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts de classe, ainsi que l'étendue de son contrôle social et politique. Durant des semaines, les quotidiens du Tessin ont ouvert sans limite leurs colonnes aux opposants à l'initiative. La radio publique (RSI) a inventé «un bilan de demi-législature»: l'un après l'autre, les 5 conseillers d'Etat tessinois ont ainsi pu parler chacun une heure durant, sans être confrontés à des points de vue contradictoire. Lors de chaque débat télévisé, 2 partisans de l'initiative devaient faire face à 4 opposants.

Première historique, la brochure officielle de présentation des thèmes de votation contenait une «introduction» concernant l'initiative, où les données étaient grossièrement manipulées. Les employeurs ont reçu de leurs associations factieuses un petit tract à ajouter à la fiche de salaire de leurs employé-e-s. Dans ce cadre, le Parti socialiste a aussi joué son rôle. Il s'est rallié à l'initiative du MPS 4 semaines seulement avant la votation, sans conviction. En son sein, un courant dirigé par l'ex-conseiller d'Etat Pietro Martinelli a publiquement fait campagne contre l'initiative, aux côtés des patrons. Dans plusieurs communes où le PS est fort, le résultat de l'initiative a été inférieur à la moyenne cantonale.

La participation ne s'est montée qu'à 37,6%, c'est-à-dire 75'000 votant-e-s. Au Tessin, il y a quelques 20'000 entreprises. Les patrons et leurs entourage familiaux ont voté en masse pour défendre leurs intérêts. Cela n'a pas été le cas des salarié-e-s, ce qui n'est pas nouveau. Même si l'initiative du MPS a suscité un débat d'une ampleur hors du commun. Les limites d'un instrument de la démocratie semi-directe, comme l'initiative, apparaissent ici. La droite et le patronat tessinois n'ont pas perdu leur temps: ils ont déjà préparé «104 mesures de redéfinition des tâches de l'Etat». Les salarié-e-s de la fonction publique et les usagers sont directement visés. Le sens de l'initiative se mesure à ce défi: dans quelle mesure les contacts noués au fil de cette campagne et les idées portées lors des débats contribueront à la cristallisation d'une opposition à ces projets, se traduisant dans des mobilisations sociales ainsi que dans la formulation des perspectives alternatives à la vague de contre-réformes qui déferle sur nous.

www.labreche.ch

La lettre de Romolo Molo, licencié par l'Union syndicale suisse (USS) à cause de son soutien au référendum contre le paquet «libre circulation/mesures d'accompagnement au rabais», à l'assemblée des délégué-e-s de l'USS; bilatérales: cachez cette réalité que l'on ne saurait voir, etc.

Abonnez-vous!

Les lectrices et lecteurs de *La brèche* dont l'abonnement est arrivé à échéance ont reçu un courrier les invitant à le renouveler (Fr. 20.- pour un an/12 N°; soutien dès Fr. 50.-; CCP 17-247 469-2). Merci de le faire sans tarder. Et merci aux personnes qui reçoivent un envoi promotionnel de conclure un abonnement. *La brèche* a besoin de cet appui.

Le numéro d'échéance d'abonnement, ou le caractère promotionnel de l'envoi sont indiqués dans l'adresse d'expédition, à droite du nom du destinataire.

«marché du travail» doit être la contrepartie pour recevoir une prestation. Ne pas participer à ces mesures doit entraîner des sanctions. Cette recommandation politique de l'OCDE est en syntonie avec la 5^e révision. Le projet du Conseil fédéral prévoit des «nouvelles mesures de réinsertion» qui visent à maintenir ou rétablir «la capacité de gain résiduelle» des salariés malades ou accidentés.

Durant toute cette période, qui peut aller jusqu'à deux ans, les salariés seront soumis à la même surveillance étroite que les demandeurs d'emploi dans le cadre de la Loi sur l'assurance chômage (LAC). «Il doit désormais être clair pour les assurés [...] que le droit à une rente (partielle) n'est examiné que si préalablement l'AI et eux-mêmes ont tout entrepris pour qu'une réadaptation soit couronnée de succès et si l'atteinte restante à la santé a pour effet une réduction permanente de la capacité de gain» (p. 48).

Cette période s'accompagne d'une restriction drastique des prestations, sur le modèle de l'assurance chômage. De plus, «la période

consacrée aux mesures de réinsertion [...] n'ouvre pas le droit aux prestations de la prévoyance professionnelle ni aux prestations complémentaires», souvent déterminantes pour le niveau du revenu.

Ces personnes, en début de maladie, devront coopérer activement à leur réinsertion «Si les assurés ne coopèrent pas et ne participent pas activement aux mesures, aucune indemnité ne sera versée». A quoi devront-ils collaborer? A des mesures comme: «[...] l'entraînement au travail, le rafraîchissement des connaissances scolaires, des cours de langues, une intensification des mesures de placement [...]»! Objectifs: maintenir le salarié sous pression en le soumettant à des mesures qui ne garantissent aucun accès réel à un emploi et qui ne tiennent pas compte de son état de santé; filtrer encore plus strictement l'accès à la rente AI, qui ne sera possible qu'après cette phase de réinsertion.

La détection précoce et les nouvelles mesures de réinsertion n'ont qu'un but: restreindre drastiquement l'accès à la rente AI, qui est la seule

«sécurité» sociale pour un assuré atteint dans sa santé après avoir travaillé (que son handicap soit d'origine professionnelle ou non). L'objectif comptable est de réduire de 20% le nombre de nouvelles rentes versées.

Redéfinir l'invalidité

La recommandation politique principale du rapport de l'OCDE est la nécessité, pour les gouvernements, d'opérer un «changement idéologique dans la manière de percevoir l'incapacité de travailler. Ainsi, l'idée d'invalidité doit être déconnectée de l'idée d'une incapacité de travailler, et ne doit donc pas, ou plus, donner automatiquement droit à une prestation» (p. 12). En clair, les personnes qualifiées d'invalides ne doivent pas nécessairement toucher une indemnité pour cette raison. Ce n'est pas parce qu'on est invalide qu'on ne peut pas travailler. Peu importe que les chances effectives de retrouver un emploi soient très faibles. Il s'agit de créer une insécurité permanente.

Le patron des patrons suisses, Peter Hasler, parle lui aussi de «l'hétérogénéité des

bénéficiaires de l'AI». Il s'agit de déconnecter l'invalidité du droit à une rente et de restreindre, même pour des personnes médicalement reconnues malades, le droit à un revenu hors d'un engagement sur le marché du travail. La traduction politique de cette redéfinition est, par exemple, la campagne visant à décrire une partie importante des bénéficiaires comme des «faux invalides».

C'est bien à une modification de la notion même d'invalidité, socialement définie et reconnue aujourd'hui, que le Conseil fédéral veut amener par cette révision, dans la droite ligne de la redéfinition exigée par l'OCDE. Dans son dernier communiqué, le gouvernement annonce ainsi que son message aux Chambres en juin prochain portera des modifications concernant «la définition légale de la notion d'invalidité [qui sera] plus restrictive» pour ce qui est de l'accès à une rente (communiqué du Conseil fédéral du 13 avril 2005).

Les contre-réformes dans les assurances sociales sont marquées à l'échelle internationale, depuis plus d'une

décennie, par un passage du «welfare» au «workfare», de droits garantis par le fait d'être assuré (en cotisant comme salarié-e) à des prestations minimales liées à l'obligation de fournir des contre-prestations. Cette révision de l'AI s'inscrit pleinement dans cette orientation. Elle va même plus loin. Elle redéfinit, pour l'ensemble de la société, les notions de santé, ainsi que les

niveaux de maladie et de handicap à partir duquel les salariés sont considérés comme inaptes à travailler. Elle renforce ainsi la contrainte à travailler exercée sur l'ensemble des salarié-e-s, donc la pression sur leurs conditions de travail et leurs salaires.

L'AI: quelques chiffres

Quelques chiffres sur les comptes de l'assurance invalidité tirés de la *Statistique des assurances sociales suisses 2004*:

- En 2003, la rente AI moyenne par personne bénéficiaire était de Fr. 1396. – par mois, la rente minimale étant de Fr. 1055. – (pour un revenu annuel déterminant ne dépassant pas Fr. 12'660. –) et la rente maximale de Fr. 2110. – par mois (pour un revenu annuel déterminant de Fr. 75'690. –).
- Toujours en 2003, 271'039 personnes bénéficiaient d'une rente (partielle ou totale), contre 164'329 en 1990 et 228'714 en 2000.
- Le nombre de bénéficiaires de prestations AI de toutes sortes (mesures individuelles et prestations en espèces) a passé de 313'000 personnes en 1992 à 465'000 personnes en 2002, soit 7,8% de la population assurée. Sur les dix années considérées, l'OFAS constate que «la probabilité d'être invalide a augmenté dans toutes les classes d'âge».
- La part des cotisations employeurs/salariés dans les recettes totales de l'AI a reculé de 52,3% en 1990 à 40,9% en 2003. La part versée par les pouvoirs publics a passé, elle, de 46,8% à 57,9% durant la même période.

Universités, taxes et concurrence

Les contre-réformes des hautes écoles s'accroissent. L'augmentation des taxes universitaires est un élément clé d'une politique visant à accentuer la mise en concurrence des jeunes diplômés entre eux.

NICOLA CIANFERONI
ET GEORGE WAARDENBURG

La restructuration en profondeur du marché du travail suisse et européen actuellement en cours – dont le paquet «libre circulation/mesures d'accompagnement au rabais» constitue une facette – va notamment de pair avec une redéfinition européenne du système de formation de niveau tertiaire. En Suisse, la formation intervenant après l'obtention d'une maturité, d'un diplôme ou d'un CFC.

Taxes et concurrence

L'accès des jeunes formés en Suisse à des postes qualifiés, alors qu'ils seront de plus en plus mis en concurrence avec d'autres jeunes de l'Europe des 25, est un des arguments invoqués pour justifier de fortes hausses des taxes d'étude. Comme l'expose Hans-Ulrich Doerig, vice-président du Conseil d'Administration du Crédit Suisse: «La concurrence pour des emplois universitaires attractifs en Suisse va s'accroître, aussi [...] au vu de l'élargissement à l'Est de l'UE. S'ajoute à cela que ces concurrents de même âge [...]

ont souvent terminé leurs études deux ou trois ans plus tôt et possèdent ainsi déjà une expérience professionnelle. Une meilleure formation et un meilleur encadrement, liés à des taxes plus élevées [...] devraient assurer la prise en main de leur propre avenir par la jeune génération.» (Weltwoche, 16.12.04).

Cette mise en concurrence de (futur-e)s salarié-e-s sera facilitée par la standardisation de leur qualification, avec l'introduction des diplômes bachelors (BA) et masters (MA) prévue par la réforme de Bologne (cf. *La brèche* N°6, novembre 2004). Son introduction à l'Université de Genève fera ainsi que «chaque diplômé, qu'il soit BA ou MA, présentera dorénavant à tout futur employeur un papier personnalisé... [une] analyse de portefeuille individuel, [qui] comportera les objectifs de la formation et ses compétences, la description des niveaux et des types de qualification, les charges de travail et les crédits, ainsi que le profil de formation» (L'Agefi, 24.2.05). Ce type de portefeuille individuel de compétences répond exacte-

ment aux besoins des entreprises qui veulent pouvoir choisir leur main-d'œuvre, y compris la plus qualifiée, en puisant dans des pools de personnes formées et mises en concurrence à l'échelle européenne. Une telle évolution se fera aussi aux dépens d'une formation de fond, indispensable au développement d'une «culture générale» dans son domaine d'études ainsi qu'à des capacités critiques et créatrices.

Bourses: promesses et réalités

Ce réaménagement de la formation ne sera pas gratuit pour les étudiant-e-s. Pour C. Aeberli, auteur pour Avenir Suisse d'un rapport sur les hautes écoles, «les taxes et la sélection des étudiants sont justement les instruments qui permettent de traiter avec succès la demande croissante de places de formation» (Tages-Anzeiger, 23.3.05).

Dans les médias, cette hausse des taxes paraît acquise. Ainsi, pour Alexandre Aellig, président de l'Association des étudiants des hautes écoles suisses, «la probabilité que les taxes universitaires soient augmentées en 2008, au moment de la nouvelle loi sur l'aide aux universités, est relativement importante... Au niveau des Ecoles Polytechniques fédérales... on pourrait même voir une hausse plus rapide, peut-être même déjà l'année prochaine.» (www.swissup.com, 18.11.04).

Face à la proposition d'Avenir Suisse d'introduire dans toutes les hautes écoles des taxes de Fr. 5'000. – par an, Pascal Couchepin défend «une hausse modérée et socialement tolérable, d'une moyenne de

Fr. 1300. – d'aujourd'hui à Fr. 2000. –, mais seulement si en même temps plus d'argent est mis à disposition pour les bourses d'études. Celles-ci doivent être développées» (Tages-Anzeiger, 14.3.2005). Cette «modération» a suffi pour faire consensus, ou presque.

L'origine sociale et le revenu de la famille étant le meilleur indice de réussite scolaire, plus ces revenus seront élevés, plus les étudiants auront de chance d'être exemptés de taxe. Les autres pourront avoir des prêts.

Couchepin, comme Doerig et bien d'autres, propose comme contre partie de développer le système de bourses, pour une bonne part sous forme de prêts... L'hypocrisie est extraordinaire. Entre 1993 et 2001, les bourses distribuées ont diminué, en valeur nominale (donc sans tenir compte de l'inflation, ce qui signifie que la baisse réelle est encore plus importante) de 345 millions à 277 millions de francs (NZZ, 16.3.04). Durant cette période, le nombre d'étudiant-e-s a augmenté, les revenus des familles ont baissé en termes réels, et les taxes d'étude ont doublé! Voilà la vraie politique des bourses en Suisse depuis la crise du début des années 1990!

De plus, rien ne garantit que les bourses, notamment sous forme d'exemptions de taxes, bénéficieront à celles et ceux qui en auront financièrement besoin. Pour l'un des figures phares des contre-réformes en cours, Alexandre Zehnder, président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales (EPF), il est même impératif de ne pas les allouer selon le critère du besoin financier. «Pour être attractives [vis-à-vis des meilleurs étudiants] les universités doivent leur offrir quelque chose. Au moins l'exemption de taxes. [...] Pour les étudiants qui correspondront simplement aux profils recherchés, nous ne voudrions pas dépenser de l'argent.» (Cash, 9.12.04)

Cette prise de position est absolument cohérente avec le but tant de fois réaffirmé de la mise en concurrence des universités et des HES pour recruter les «meilleurs» étudiants (scolaires). Sachant que l'origine sociale et le revenu de la famille des étudiant-e-s restent le meilleur indice de réussite scolaire, plus ces revenus seront élevés, plus ils auront de chance d'être exemptés de taxe. Les autres, moins favorisés, s'ils satisfont aux critères de sélection renforcée, pourront avoir des prêts...

Facteur de sélection

L'endettement et les taxes se révèlent aussi un facteur de sélection. Une bonne partie des étudiant-e-s seront contraint-e-s d'arrêter les études une fois obtenu un diplôme de bachelors, pour éviter un endettement excessif, rembourser au plus vite leur dette et éviter des taxes de master trop élevées. Mais cela se traduira par une pénalisation dans le monde du

travail. Le diplôme de bachelors vise en effet à former un «bon» généraliste. Il sera donc moins rémunéré sur le marché du travail qu'un master, sanctionnant un vrai perfectionnement des compétences.

Cette discussion sur les taxes d'étude doit aussi être située dans le contexte social du moment. Aujourd'hui, la moitié des étudiant-e-s doivent travailler pour payer leurs études. Leurs familles, dont le soutien financier est très important pour beaucoup d'étudiant-e-s, ont vu leurs revenus réels stagner depuis plusieurs années, voire baisser si l'on tient compte des hausses de loyer et de primes d'assurance maladie. Généraliser des augmentations massives et cumulatives des taxes d'étude grèvera encore plus leurs budgets.

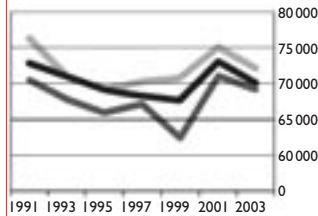
En 2004 l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) constatait que dans les «deux dernières années les nouveaux diplômés ont eu davantage de peine à faire leur entrée sur le marché du travail que ceux des années précédentes. Un an après celle-ci, le taux de sans-emploi était cependant de 8% pour les nouveaux diplômés des hautes écoles spécialisées, contre 6% pour ceux des hautes écoles universitaires»¹. Simultanément leurs salaires à l'embauche ont baissé (cf. graphique ci-contre). La mise en concurrence renforcée, résultant des réformes des hautes écoles et des cursus d'études comme de l'insertion dans un «bassin de recrutement» de plus en plus étendu, ne pourront que renforcer ces évolutions négatives.

1. Communiqué de presse de l'Office Fédéral de Statistique du 16 août 2004.

À LA BAISSÉ

Revenu annuel brut des nouveaux diplômés.

■ hommes ■ femmes ■ Total



Source: OFS

Le capitalisme contre le climat

Le protocole de Kyoto est entré en vigueur cette année. « Trop peu, trop tard ». Les mécanismes du marché y occupent une place centrale pour obtenir une baisse des émissions de CO₂. C'est un saut dans la privatisation de fait des politiques environnementales.

ROBERT LOCHHEAD

Le 16 février 2005 le protocole signé en 1997 à Kyoto à l'unanimité des 170 pays représentés est finalement entré en vigueur. En octobre 2004, sa ratification presque inattendue par la Russie a sauvé cet accord qui paraissait condamné aux poubelles de l'histoire depuis que le président Bush avait annoncé, en mars 2001, qu'il ne le soumettrait pas à la ratification du Congrès. Le ralliement de la Russie permettait d'atteindre, malgré l'absence des Etats-Unis, le quorum de 55 % du volume mondial des émissions de gaz carbonique que prévoit le texte comme condition à son entrée en vigueur.

Le protocole de Kyoto est présenté par la diplomatie européenne comme par ses adversaires les plus féroces parmi la droite républicaine aux Etats-Unis comme une œuvre principalement européenne, à laquelle se sont ralliés parmi les grandes puissances industrielles le Japon, le Canada et la Russie.

En Europe, les médias ont glorifié le protocole comme une promesse de solution et comme un symbole de l'alliance entre l'Union européenne (UE) et l'écologie. Les Verts du monde entier n'ont pas lésiné sur leurs louanges de la différence européenne.

Pour qui s'inquiète sérieusement du réchauffement climatique et de ses conséquences, le protocole de Kyoto, c'est « trop peu trop tard »¹. Sa modestie frise la futilité. Il a été calculé que s'il était appliqué, il éviterait 0,1°C de réchauffement global à la surface de la planète². S'il était appliqué ! Certains optimistes, qui reconnaissent son caractère plutôt symbolique, veulent le voir comme un premier pas afin de préparer plus et mieux un meilleur traité pour après 2012, date à laquelle le protocole de Kyoto arrivera à échéance. En réalité, il y a tout simplement un gouffre entre les objectifs fixés et les objectifs qui seraient nécessaires pour freiner efficacement le réchauffement climatique.

L'establishment capitaliste se réjouit : enfin un important traité international abandonne au marché la tâche de piloter une politique environnementale majeure, c'est-à-dire qui subordonne sa

mise en œuvre aux stratégies des multinationales pour maximiser leurs profits³. Ce choix imposait la modestie des objectifs de Kyoto. Il y a bien chez une majorité des secteurs capitalistes clés une conscience du problème posé par le réchauffement climatique, de son impact y compris sur les conditions mêmes des affaires (pour les assurances, par exemple). Mais leur réponse consiste en une privatisation croissante de la politique de protection de l'environnement. « Dans ce domaine, la politique se limite à fixer l'objectif. Comment cet objectif est atteint est laissé aux hommes d'affaires. »⁴ Dans le contexte de concurrence sans précédent entre firmes, et par là entre Etats et blocs d'Etats, les entreprises capitalistes imposent de plus en plus leur affranchissement croissant de toute norme publique contraignant leur liberté d'action, limitant leur compétitivité. Le capital tend à ne vouloir être soumis qu'à ses propres lois. C'est ce que le président Bush dit tout crûment quand il déclare que des normes obligatoires sont injustes pour l'économie et que son gouvernement encourage les entreprises à agir pour réduire les émissions de CO₂ mais sur une base volontaire. Malgré l'urgence, il n'y aura donc lutte contre l'effet de serre que dans la mesure où elle sera compatible avec le profit capitaliste.

La montagne accouche d'une souris

Le protocole de Kyoto est le texte de mise en application de la Convention-cadre contre les dangers du changement climatique signée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Bush père avait signé cette Convention, le Sénat des Etats-Unis l'avait ratifiée à l'unanimité et Bush fils ne l'a pas dénoncée.

Le protocole de Kyoto fixe pour 38 pays industrialisés l'objectif de réduire de 5% le volume total de leurs rejets de CO₂ dans l'environnement d'ici 2012 par rapport à 1990, en leur imposant des limites échelonnées qui deviendront plus strictes à partir de 2008. Les pays en voie de développement, qui l'ont tous signé, en sont dispensés jusqu'à l'entrée en vigueur du futur traité qui doit succéder à Kyoto à partir de



Le protocole de Kyoto, c'est trop peu trop tard. S'il était appliqué, il éviterait 0,1°C de réchauffement global à la surface de la planète.

2012. Cela en reconnaissance de quatre faits :

1. Ce sont les pays industrialisés qui ont produit l'essentiel du CO₂ d'origine humaine accumulé dans l'atmosphère depuis le début de la Révolution industrielle vers 1750.
2. Même les plus industrialisés d'entre eux rejettent beaucoup moins de CO₂ par tête d'habitant que les pays riches.
3. Leur développement a été freiné par la colonisation européenne passée.

4. Il ne saurait leur être dénié un droit au rattrapage industriel.

Le vice-président de Clinton, Al Gore, qui se targuait d'être écologiste, avait spécialement fait le déplacement à Kyoto pour signer le texte au nom des Etats-Unis. Lors de la négociation du texte signé à Kyoto comme dans les marchandages de mise au point qui suivirent, l'administration Clinton – dont le bilan en matière de rejets de CO₂ aux Etats-Unis fut désastreux – fit pression pour obtenir quatre choses :

1. Que des pays en voie d'industrialisation comme la Chine, la Corée du Sud,

L'effet de serre et le réchauffement du climat

La révolution industrielle des XVIII^e et XIX^e siècles a été rendue possible par l'application au machinisme et au transport de la combustion du charbon¹. Le charbon sera en partie remplacé dès la fin du XIX^e siècle par le pétrole puis, de nos jours, par le gaz naturel (le méthane). En termes écologiques, la démultiplication en quelques décennies de la puissance du travail humain que représentait cette nouvelle source d'énergie consistait à puiser dans les dizaines de millions d'années qu'il avait fallu à la Nature pour accumuler dans le sous-sol ces combustibles à base de carbone. Ce sont des restes fossiles d'êtres vivants incomplètement décomposés, forêts dans le cas du charbon, planctons dans le cas du pétrole, divers dans le cas du gaz naturel.

Mais toute combustion de molécules organiques dégage obligatoirement de l'eau et du gaz carbonique (CO₂), qui se seraient dégagés également si l'organisme s'était décomposé complètement au contact avec l'oxygène de l'air. Or ce sont les petites quantités de CO₂, de méthane et de vapeur d'eau que contient l'atmosphère qui retiennent (un peu à l'image des vitres d'une serre) la chaleur que la Terre rayonne dans l'espace. Sans les gaz à effet de serre, la température

moyenne à la surface de la Terre serait plus basse.

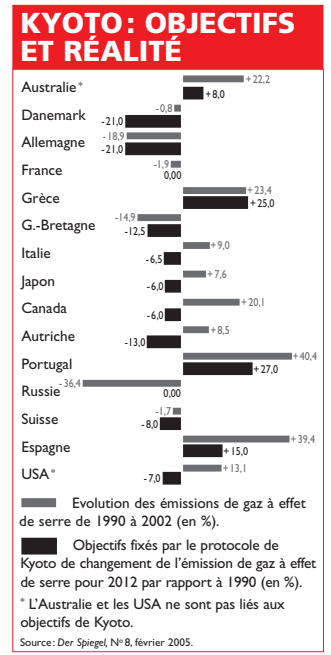
En 1957, lors de l'année géophysique internationale, on mesurait 315 ppm (parties par million ou cm³/m³) de CO₂ dans l'atmosphère ; en 1997 368 ppm, en 2005 379 ppm. Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC), institué par les Nations Unies en 1988, réunit des centaines des meilleurs climatologues du monde proposés par leurs gouvernements. Tous les cinq ans, l'IPCC produit un rapport qui est à la fois le produit d'un laborieux consensus entre à peu près tous les climatologues de réputation du monde et le produit final d'un examen phrase par phrase par la conférence plénière des délégués des gouvernements. L'IPCC est donc une institution hybride, mi-comité scientifique mi-instance diplomatique. Tant les climatologues des Etats-Unis que leur gouvernement y ont toujours joué d'un poids considérable. Le troisième rapport, en 2001, concluait qu'« un ensemble fort et nouveau de données indique que la plus grande partie du réchauffement observé ces cinquante dernières années peut être attribuée aux activités humaines ». Le prochain rapport sera publié en 2007. Le Groupe a calculé que le taux de CO₂ dans l'atmosphère devait se situer vers 1750 à 280 ppm mais que

si aucun frein n'est mis les 550 ppm seraient atteints entre 2050 et 2100. Le Groupe estime dans son dernier rapport de 2001 que 550 ppm de CO₂ impliqueraient une hausse de la température moyenne à la surface du globe entre 1,4°C et 5,8°C, de 1990 à 2100. Cela voudrait dire que la température moyenne à la surface de la Terre monterait pour se situer en 2100 quelque part entre 16,2° et 20,6°, alors qu'elle était de 15,4° en 1990, l'année de référence du protocole de Kyoto. La moyenne des années 1950 à 1980 a été 15,0°C. On a calculé qu'en 1750, cette température moyenne devait se situer à 14,8°C. Une telle montée de température de 1990 à 2100 serait plus grande que celle qui a réchauffé le climat depuis la fin de la dernière glaciation, il y a 10 000 ans, jusqu'en 1990. La moyenne de la température à la surface de toute la Terre est une valeur numérique très abstraite. La réalité concrète que cela recouvre, c'est des réchauffements beaucoup plus intenses dans certaines régions, à savoir surtout les hautes latitudes proches des pôles et les basses latitudes, sub-tropicales (les rives de la Méditerranée par exemple), tropicales et équatoriales. Les conséquences seraient une accentuation des sécheresses et des pluies, avec une nouvelle répartition géogra-

phique des régions sèches et des régions humides. Cela entraînerait une hausse du niveau des océans comprise entre 0,3 m et 0,8 m d'ici 2100, puis par une chaîne de conséquences à plus long terme, même si le CO₂ reste ensuite stable à 550 ppm, de 7 m à 13 m d'ici l'an 3000², c'est-à-dire un nouveau dessin des côtes. Or les côtes sont de loin les régions les plus habitées et les plus urbanisées de la Terre. On s'attend donc à ce que le réchauffement du climat bouleverse les conditions d'existence de milliards de personnes, avant tout celles qui vivent dans les régions qui sont déjà les plus pauvres et qu'il les oblige à des migrations de grandes dimensions.

Le GIEC/IPCC fixe comme objectif de ne pas permettre que la température moyenne monte de plus de 2° de 1990 à 2100. Pour atteindre cet objectif, il évalue qu'il ne faudrait pas dépasser 450 ppm de CO₂. Cela veut dire diminuer globalement les émissions de CO₂ de 60% d'ici 2050 par rapport à 1990.

1. Nous renvoyons le lecteur à notre article plus détaillé de 1997 : Robert Lochhead, « Effet de serre : Pour quelques degrés de plus », page 2, N° 8/9, janvier-février 1997. L'article est disponible sur Internet : www.alenconcre.org/EdPage2/p2_publications.html.
2. Fred Pearce, « Kyoto won't stop Climate Change », New Scientist, 9 octobre 2004.





La fonte des calottes glaciaires, en Antarctique comme au Groenland, peut avoir un impact en chaîne majeur sur le climat de la planète.

l'Inde et le Brésil soient aussi obligés de participer aux objectifs de réduction. La diplomatie de Washington les traite comme des concurrents de sa propre industrie, surtout la Chine.

2. Que les pays, donc les Etats-Unis en particulier, puissent faire valoir leurs forêts et leurs cultures agricoles comme des « puits » de CO₂ à équivalence avec des réductions des rejets, puisque la végétation absorbe le CO₂ pour synthétiser sa matière organique grâce à l'énergie de la lumière du soleil.

3. Que le non-respect du texte ne soit pas sanctionné financièrement, mais seulement lors des objectifs futurs en termes de budgets de CO₂.

4. Qu'il ne soit pas imposé de diminution du volume des émissions par le moyen de normes, interdictions et investissements publics, mais qu'elle se fasse uniquement par le moyen du marché, en particulier par la création d'un marché de droits d'émission aliénables.

Excepté sur le premier point, le gouvernement des Etats-Unis obtint assez largement satisfaction. La conférence qui se tint à La Haye en été 2000, dans les derniers mois de l'administration Clinton, tourna court faute d'accord entre l'UE et les Etats-Unis. Mais lors de la Conférence de Bonn au printemps 2001, le texte définitif fut enfin établi. Bush junior avait déjà annoncé le retrait des Etats-Unis. Mais M^{me} Christie Todd Whitman, directrice de l'*Environmental Protection Agency* (EPA), participa quand même aux négociations, puisqu'elles réunissent les signataires de la Convention de 1992. Le poids des Etats-Unis arrangeait bien les gouvernements d'Europe. On peut à bon compte se parer de certificats d'écologie militant en résistant, ou faisant mine de résister, aux exigences de Washington, tout en introduisant dans le texte des échappatoires pour les entreprises et les gouvernements européens. Les milieux d'affaires européens ont désapprouvé le retrait de Bush junior mais ils se sont toujours félicités de l'influence modératrice des négociateurs de Washington sur le contenu des décisions.

A ce jour, le bilan de l'Europe est piteux. Le graphique en page 5 illustre l'écart entre les objectifs de Kyoto et les réalités. Tous les pays d'Europe ont accru au lieu de réduire leurs émissions de CO₂, sauf l'Allemagne et le Royaume-Uni qui profitent de circonstances particulières : l'Allemagne de l'effondrement de l'industrie de l'ex-Allemagne de l'Est, le Royaume-Uni de la concrétisation du programme déjà ancien de conversion de centrales électriques du charbon au gaz naturel⁵.

La bourse du carbone de l'Union européenne

Le 1^{er} janvier 2005 est entré en activité à Amsterdam la bourse européenne des droits aliénables d'émission de CO₂ (*European Climate Exchange*). La Commission européenne attribue à chaque pays membre un quota maximum de tonnes de CO₂ qui se répartit entre une liste d'environ 12'000 installations et usines de cinq secteurs particulièrement voraces en énergie : ciment, verre, papier, production d'électricité et acier⁶. Chacune reçoit un certificat l'autorisant à émettre tant d'ici 2007. Celle qui émet moins peut revendre ses droits à une autre prête à les acheter pour pouvoir s'autoriser un dépassement de ses propres droits, ou pour faire commerce de ces certificats. Le *European Climate Exchange* estime à 58 milliards de \$ le volume que devrait atteindre ce marché dès 2006⁷. Après une période de grâce de trois ans, le quota de chaque des installations sera réduit d'un cran chaque année jusqu'en 2012. La Commission a créé un système informatique centralisé pour suivre la circulation par achat et vente de chaque certificat et pour en vérifier le respect. La direction de la bourse est à Amsterdam, mais elle utilise comme plate-forme le *London International Petroleum Exchange*. C'est à Londres également qu'a surgi *Climate Change Capital*, une banque commerciale spécialisée dans ce nouveau marché.

Voilà que se concrétise ce fameux système selon

lequel seul le marché est capable de réaliser les nécessaires réformes, en laissant à « la main invisible » le soin de localiser finement par qui, où et quand les meilleurs résultats peuvent être atteints au meilleur prix. La bourse d'Amsterdam va créer tout prochainement un marché d'options à termes (« futures et options ») sur ces certificats pour que les industriels puissent assurer leurs risques financiers. La Norvège, la Suisse et le Canada négocient leur participation. Une bourse de tels certificats s'est ouverte à Chicago sur une base volontaire (*Chicago Climate Exchange*)⁸. Les entreprises qui y participent, Ford, Du Pont de Nemours, IBM, Motorola en particulier⁹, comptent sur le marché européen de ces certificats pour faire office d'amorce d'un marché des droits d'émissions de carbone s'étendant progressivement au-delà.

L'establishment capitaliste se réjouit: enfin un important traité international abandonne au marché la tâche de piloter une politique environnementale majeure.

Il y a de sérieuses raisons de douter que cette bourse du carbone permette d'atteindre les objectifs fixés, c'est-à-dire d'atteindre pour l'UE 8 % de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2012 :

1. Les industries couvertes équivalent seulement à environ la moitié du CO₂ émis. La plus grande partie de l'autre moitié, ce sont les transports qui sont exclus pour le moment, que personne ne sait comment intégrer mais qui ne cessent de croître depuis des années. La « rationalité » du marché, c'est-à-dire l'anarchie capitaliste, qui sépare toujours plus lieux de domicile et de travail, disperse les chaînes de production reliées par une noria de camions, fait échapper la mobilité à toute maîtrise publique, en dépit de l'utilité sociale mais pour le meilleur profit capitaliste.

2. Dans un tel système, le quota total, chaque quota de pays, puis chaque certificat d'usine, fait l'objet d'après marchandages préalables. Pourquoi un pays ou une usine s'efforceraient-ils de jouer le jeu puisqu'ils peuvent préalablement user de tous leurs moyens d'influence pour obtenir en coulisses un quota plus élevé leur permettant de réaliser des objectifs plus faciles à atteindre ou de revendre plus de droits. En mai 2004, Margaret Becket, la secrétaire d'Etat à l'environnement du Royaume-Uni, annonçait que le quota de son pays serait de 736 millions de tonnes pour les trois années 2005 à 2007. Ce n'était guère une réduction ambitieuse puisque le Département de l'Énergie, Alimentation et Affaires rurales de son gouvernement calculait que cela équivalait à moins de 1 % de baisse par rapport à la projection *business as usual*. Néanmoins, un lobbying intense des industries concernées s'est mis en branle, soutenu, semble-t-il, par Patricia Hewitt, la ministre de l'industrie. En octobre 2004, le quota du Royaume-Uni était corrigé à 756 millions de tonnes de CO₂¹⁰.

3. Les quotas accordés ayant été dès le départ trop généreux, la contrainte institutionnelle en faveur d'investissements pour économiser de l'énergie est trop molle et la cotation de la tonne de CO₂ a commencé trop bas. Le 16 février, la tonne de CO₂ ne valait plus que 9,92 \$, soit encore 9 % de moins que la cotation d'ouverture le 1^{er} janvier. Si le prix est trop bas, l'incitation à investir dans des nouvelles installations, plutôt

que de racheter des droits, est trop faible. Les analystes estiment qu'une réelle incitation à investir dans des réductions d'émissions ne commencerait que vers 16 \$ la tonne de CO₂¹¹.

« Certains analystes craignent que des gouvernements excessivement prudents peuvent avoir démolé d'avance le marché en étant trop généreux avec les certificats qu'ils ont attribués. Si tout le monde reçoit un quota généreux, personne n'aura aucune incitation à réduire les quantités de gaz à effet de serre qu'ils rejettent dans l'atmosphère. »¹²

4. Il y a un lien nécessaire entre objectifs extrêmement modestes et mécanismes de marché. Si Kyoto fixait des objectifs ambitieux de réduction des émissions, à un rythme soutenu, correspondant à ce qui serait nécessaire, et que les Etats signataires les imposaient par des lois et des normes, il n'y aurait plus guère de marché. Qui aurait encore des droits d'émission à vendre ?

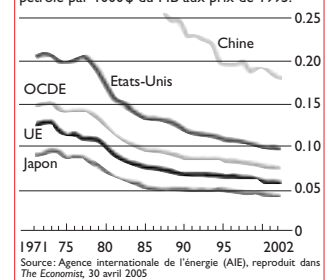
5. Le seul signal d'un marché, c'est le prix. Prétendre que l'ensemble des informations correspondant aux exigences d'une politique coordonnée de maîtrise et de réduction des émissions de CO₂ puisse être synthétisé dans cette seule information est une mystification. Les économistes qui défendent cette solution sentent bien qu'il y a là un problème, puisqu'ils ne cessent de discuter de la question du juste prix et des informations nécessaires pour sa fixation. En réalité, un marché ne permet pas de développer une politique environnementale avec des vrais changements de cap. Il oriente par des sanctions a posteriori (qu'est ce qui s'est finalement vendu avec profit) et quasi aveugles, puisque selon le seul critère du prix. Faire face au réchauffement climatique exige au contraire des choix a priori, en amont, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs variés et explicites. C'est-à-dire une planification et une coordination politique, donc des choix démocratiques des collectivités.

Bush fils et le réchauffement climatique

L'administration Clinton avait signé le protocole de Kyoto mais ne se risquait pas à le présenter au Congrès pour ratification, car la majorité républicaine du Sénat, avec le renfort de beaucoup de démocrates, annonçait un refus assuré. Le vice-président Al Gore avait déclaré au début des années 1990 : « Le minimum qui est scientifiquement nécessaire (pour combattre le réchauffement climatique) dépasse de loin le maximum qui soit politiquement réalisable. »¹³

PRODUCTIVITÉ DU PÉTROLE CONSOMMÉ

Baisse de la quantité de pétrole consommé par unité de valeur produite. En tonnes d'équivalent pétrole par 1000 \$ du PIB aux prix de 1995.



Comment diminuer l'émission de CO₂ ?

Les moyens les plus couramment utilisés pour diminuer les émissions de CO₂ sont :

– le recours accru au gaz naturel, qui a un bien meilleur rendement énergétique que le charbon et le pétrole ;

– l'amélioration du rendement énergétique des machines, systèmes et installations pour obtenir le même travail avec moins d'énergie. Donc leur remplacement par des technologies plus modernes et sophistiquées ;

– l'accroissement du recours aux sources d'énergie renouvelables : hydroélectrique, éolienne, solaire. Certains plaident pour une deuxième chance accordée à l'énergie nucléaire. Les prémisses d'une

telle deuxième chance se multiplient.

Les partisans du protocole de Kyoto invoquent le succès du marché de droits d'émission de SO₂ (dioxyde de soufre), que le gouvernement des Etats-Unis a imposé il y a quelques années et qui a permis de réduire drastiquement la quantité de soufre émis dans l'atmosphère.

La comparaison est instructive. Pour réduire les émissions de SO₂, les entreprises peuvent recourir à des pétroles ou des charbons qui ont naturellement, de par leur provenance géographique, une moindre teneur en soufre. Elles peuvent aussi installer des appareils d'extraction du soufre de leurs rejets gazeux.

Mais il n'existe pas de combustion sans dégagement de CO₂, mis à part celle de l'hydrogène qui, malgré des prototypes prometteurs, reste pour le moment de la science-fiction, s'il s'agit de remplacer les combustibles fossiles à grande échelle. Brûler les combustibles fossiles sans émettre du CO₂, ce n'est plus épurer les gaz rejetés de quelque substance supplémentaire importune (comme c'est le cas avec le SO₂), c'est prétendre annuler une loi de la Nature.

De nombreux experts insistent sur la nécessité, incontournable selon eux, de mettre au point une manière de brûler des combustibles fossiles sans émettre le CO₂ dans l'atmosphère. La seule méthode qui paraît un tant soit peu raisonnable aux

spécialistes est la « séquestration » du CO₂. Le CO₂ produit par la combustion serait enfermé sous pression pour être transporté vers de profondes grottes ou chambres souterraines, ou sous les fonds marins, et l'on prétendrait y accumuler sans risque de fuites des quantités gigantesques durant des milliers d'années, sous surveillance. C'est un pari risqué dont la démesure illustre combien la diminution de la consommation de combustibles fossiles paraît peu acceptable pour le capitalisme. Le Département de l'énergie des Etats-Unis a inclus dans son budget 2004 62 millions de \$ pour la recherche dans cette voie¹.

1. *New Scientist*, 21 août 2004.

Bush junior avait annoncé dans sa campagne électorale qu'il répudierait le protocole de Kyoto mais qu'il ferait voter une loi pour réduire progressivement les émissions de gaz carbonique de l'industrie des Etats-Unis. Quelques mois après son élection, le 13 mars 2001, il annonçait qu'il rejetait le protocole de Kyoto mais qu'il renonçait également à son idée de loi sur le CO₂ qui avait été « une erreur »¹⁴. La première administration Bush se divisa à ce propos. Plusieurs de ses membres étaient partisans de trouver une formule qui reste dans le cadre du protocole de Kyoto : Colin Powell, le secrétaire d'Etat, Paul O'Neil, le secrétaire au Trésor, le secrétaire au Commerce Donald L. Evans et Christie Todd Whitman, la directrice de l'EPA (qui démissionnera en 2003)¹⁵. Sous la direction du vice-président Dick Cheney venait d'être publié un rapport sur la politique de l'énergie¹⁶ entièrement axé sur la nécessité pour les Etats-Unis de trouver de nouvelles sources d'énergie, surtout de nouvelles sources de pétrole, et de maintenir un approvisionnement en énergie abondant et à bas prix pour garantir la croissance. L'administration Bush fils non seulement désavouait le protocole de Kyoto mais démarrait exactement en direction inverse. Le rapport sur la *National Energy Policy* estimait que le besoin d'énergie des Etats-Unis augmenterait de 32% d'ici 2020. Il projetait la construction de 1 300 centrales électriques thermiques nouvelles et envisageait la reprise de la construction de centrales nucléaires. Le grand patronat des Etats-Unis est très divisé sur ce sujet et cette division se reflète dans les deux partis (Démocrates et Républicains) ainsi que dans l'administration Bush. Si la plus grande compagnie pétrolière privée au monde, *Exxon Mobil*, est farouchement opposée au protocole de Kyoto, d'autres grandes transnationales des Etats-Unis comme Boeing, IBM et DuPont de Nemours se sont jointes aux géants pétroliers européens Shell et BP-Amoco pour déclarer que la décision de G. W. Bush était « une profonde déception et, potentiellement, un sérieux retard infligé aux efforts internationaux pour faire face à la menace très réelle du changement climatique global. »¹⁷ Ces entreprises, qui considèrent que des mesures seront forcément prises tôt ou tard, voient dans les atterrissements de l'administration Bush une insécurité réglementaire nuisible à leur planification à long terme et une distorsion des conditions de la concurrence internationale.

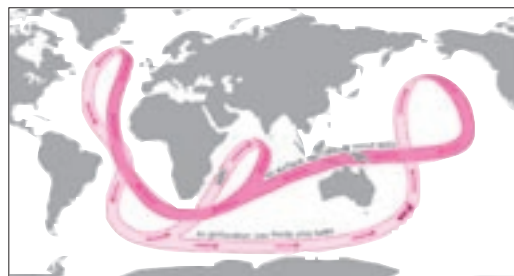
Le rapport publié en 2001 sous la direction de Dick Cheney est axé sur la nécessité pour les Etats-Unis de trouver de nouvelles sources d'énergie, surtout de pétrole, et de maintenir un approvisionnement abondant et à bas prix.

L'administration Clinton avait lancé un programme ambitieux de normes réduisant la consommation d'énergie des appareils électroménagers neufs. Des mesures efficaces sont mises en œuvre au niveau des Etats, comme par exemple la sévère nouvelle législation de l'Etat de Californie réduisant les émissions de CO₂ des automobiles de 22% d'ici 2012, que le nouveau gouverneur républicain Arnold Schwarzenegger continue de mettre en application¹⁸. Neuf Etats du Nord-Est ont constitué avec le Canada voisin une *Initiative régionale sur les gaz à effet de serre* avec un marché de droits d'émission analogue à la bourse européenne¹⁹. Début mai 2005, General Electric, la plus grande entreprise électromécanique des Etats-Unis, et la première capitalisation boursière du monde, déjà grosse productrice d'équipements pour économiser l'énergie et développer les énergies alternatives, annonçait qu'elle doublait à 1,5 milliard de \$ ses investissements pour développer une technologie verte. L'administration Bush saluait le geste comme confirmant la confiance qu'elle accordait à l'action volontaire des entreprises²⁰. Ce n'est pas seulement pour le protocole de Kyoto que Washington a refusé d'honorer sa signature. C'est une bonne dizaine de traités internationaux, la plupart liés au contrôle des armements, mais aussi celui instituant la Cour de Justice internationale, que le gouvernement des Etats-Unis a refusé de ratifier, de signer, de respecter ou en a annoncé son retrait²¹. Il faut garder présente à l'esprit l'alliance/concurrence entre les bourgeoisies capitalistes des deux rives de l'Atlantique Nord. Alliance sur l'essen-

tiel, toute la politique planétaire de l'impérialisme occidental, sociale, économique, financière et commerciale, mais rivalités qui reflètent la concurrence exacerbée des multinationales sur le marché mondial. Les gouvernements capitalistes européens cherchent à être associés aux Etats-Unis en une espèce de directoire impérialiste mondial. Pour cela ils tentent d'obliger Washington à s'intégrer dans un réseau de traités internationaux et dans une ONU qu'un tel directoire manipulerait de manière concertée. Washington, au contraire, cherche à conserver sa suprématie exclusive en préservant son indépendance vis-à-vis de tout traité international, et de toute institution internationale, qui limiterait son droit d'action unilatérale, lui imposerait des obligations et la générerait au moment d'imposer les intérêts particuliers de ses capitalistes²². La promotion du protocole de Kyoto par l'Europe et son refus par Washington doivent être vus dans ce contexte. Contrairement à une certaine propagande tant européenne que venant de certains milieux du Parti démocrate, il n'y a pas d'un côté, en Europe, des élites capitalistes conscientes qu'il faut lutter contre l'effet de serre et, de l'autre, aux Etats-Unis des élites capitalistes aveuglées et inconscientes. L'accord « bipartisan » sur l'essentiel entre Républicains et Démocrates est beaucoup plus grand que ce qui est généralement présenté. Cela s'applique également au réchauffement du climat. John Kerry était opposé au protocole de Kyoto. Alors que l'administration Clinton habillait sa politique d'hégémonie d'une rhétorique multilatéraliste sur les devoirs de la « communauté internationale » dans le contexte de la « globalisation », l'équipe Cheney, Rumsfeld, Wolfowitz, Condoleezza Rice, elle, parle peu de la « globalisation » mais plus crûment de la possibilité à saisir d'exploiter l'hégémonie sans précédent des Etats-Unis pour défendre leurs intérêts particuliers. Tous les milieux d'affaires, et pas seulement ceux qui soutiennent Bush, ont les yeux fixés sur la concurrence internationale : « Ils (les Européens) veulent détourner l'attention d'eux-mêmes parce qu'ils savent qu'eux non plus, ne sont pas capables d'atteindre les objectifs de Kyoto [...] Les Européens aimeraient forcer les entreprises des Etats-Unis à adopter des équipements coûteux qui rendraient les produits américains moins compétitifs. »²³ Inversement, les entreprises européennes acceptent-elles des contraintes découlant du protocole de Kyoto qui les désavantageraient, face à des concurrents des Etats-Unis qui n'ont pas à en tenir compte ?

Le rapport du Pentagone

L'administration Bush junior semblait définitivement fermée à toute préoccupation pour le réchauffement du climat quand le magazine *Fortune* a publié un rapport du Pentagone d'octobre 2003 au titre plutôt frappant : « Imaginer l'improbable : un scénario de changement climatique abrupt et ses implications pour la sécurité nationale des Etats-Unis »¹. Le Département de la Défense avait accordé 100 000 \$ à deux consultants du secteur de l'énergie dont l'un, Schwartz, s'était fait connaître comme futurologue pour réaliser cette étude. Il vaut la peine de citer un extrait des premières pages du rapport : « Quand la plupart des gens réfléchissent au changement climatique, ils imaginent des augmentations graduelles de la température et seulement des changements marginaux des autres conditions climatiques, qui se poursuivraient indéfiniment voire qui se stabiliseraient à un certain moment dans le futur. Le sens commun veut croire que la civilisation moderne s'adaptera à n'importe quelles conditions météorologiques que nous aurons à affronter et que le rythme du changement climatique ne débordera pas la capa-



La circulation océanique thermohaline joue un rôle clé dans le climat. Elle réchauffe notamment l'Atlantique Nord (Gulf Stream) et contribue aux moussons en Asie. Elle pourrait être interrompue par le réchauffement climatique.

Particularités des Etats-Unis
Avec 5% de la population mondiale, les Etats-Unis émettent 21% à 25% du total mondial de CO₂²⁴. Actuellement, le monde entier émet en moyenne 1 t de carbone par habitant et par an. Mais les Etats-Unis en émettent 5,6 t par habitant, tandis que l'ensemble des pays en dehors du G7 n'en émettent qu'une moyenne de 0,7 t. En Europe et au Japon, le volume d'émission par personne se situe en moyenne vers 2,5-3 tonnes²⁵. Alors que l'administration Clinton, en signant le protocole de Kyoto, s'était engagée à réduire les émissions de CO₂ des Etats-Unis

d'ici à 2012 de 7% par rapport à 1990, leurs émissions ont crû de 1990 à 2002 de 13,1% (voir graphique en p.5). Vu l'échelle du pays, l'écart est gigantesque. La structure technologique installée aux Etats-Unis est particulièrement dispendieuse en énergie (voir graphique en page 6). Cette moindre productivité énergétique permet sans doute des progrès plus faciles mais elle implique un volume titanesque d'investissements qui seraient nécessaires pour ramener ces émissions dans la moyenne des pays capitalistes riches. Alors que l'Europe et le Japon profitent des efforts



L'économie du pétrole, avec ses ramifications tant du côté de l'automobile que de l'industrie chimique, pèse d'un poids particulier dans l'économie et la politique des Etats-Unis.

cité d'adaptation de la société, [...] Pour ce qui est du climat, une telle conception gradualiste postule que l'agriculture continuera de prospérer et que les saisons de culture vont s'allonger. L'Europe du Nord, la Russie, et l'Amérique du Nord en retireront des avantages pour leur agriculture tandis que l'Europe du Sud, l'Afrique et l'Amérique centrale et du Sud souffriront d'une aggravation de la sécheresse, de la chaleur, de la pénurie d'eau et de baisses de production agricole. » (p.4)² Schwartz et Randall prennent le contre pied d'un tel gradualisme rassurant et rappellent les risques de discontinuités brusques et en particulier le pire scénario envisagé par les climatologues : une possible interruption de la circulation océanique thermohaline, le fameux « tapis roulant » océanique auquel appartient le Gulf Stream qui réchauffe l'Atlantique Nord et l'Europe occidentale par des eaux chaudes venues des régions équatoriales. Ce système de courants est mis en mouvement dans l'Atlantique arctique par la congélation de l'eau. La glace n'est que de l'eau douce et libère donc une eau plus concentrée en sel et donc plus lourde qui s'écoule en profon-

deur vers le Sud permettant un courant de surface en sens inverse, d'eau chaude vers le Nord (voir schéma). Si le réchauffement du climat fait fondre les glaciers et banquises arctiques, l'afflux d'eau douce dans l'Atlantique Nord peut ralentir, et peut-être même interrompre le système. Dans un monde globalement plus chaud, l'Europe et l'Amérique du Nord acquerraient un climat sibérien ou canadien tandis que la Sibérie, elle, et l'Alaska se réchaufferaient. C'est le scénario qui a été popularisé par le film catastrophe à succès de Roland Emmerich de 2004 *The Day After Tomorrow* (au demeurant une satire anti-Bush) qui accélère à quelques mois un processus qui, s'il se déclençait, prendrait entre quelques décennies et un ou deux siècles. Le Pentagone s'empresse de déclarer que le rapport était « spéculatif » et « intentionnellement extrême » et qu'il n'était qu'un parmi les innombrables rapports internes qui étudient toutes sortes de scénarios possibles et imaginables. Schwartz et Randall ne cherchent d'ailleurs nullement à recommander des mesures globales de coopération internationale pour épargner au monde ce risque ou en mitiger l'ampleur et les conséquences. Leur propos porte sur la sécurité nationale des Etats-Unis : comment définir des critères pour prévoir quels pays seront frappés écologiquement, économiquement et socialement ? Quelles instabilités nouvelles seront créées, quelles guerres, quelles migrations massives nouvelles en découleront ? Comment dans ce cadre les Etats-Unis pourront-ils d'abord se préserver comme une forteresse ? Comment doivent-ils prévoir de redéployer leur stratégie politique, militaire et économique dans le monde pour défendre leurs intérêts dans un tel nouveau contexte ?

1. Peter Schwartz et Doug Randall, *Imagining the Unthinkable: An Abrupt Climate Change Scenario and Its Implications for United States National Security*, 22 pp., http://www.ems.org/climate/pentagon_climatechange.pdf
2. Cité par *Monthly Review*, mai 2004

d'économies d'énergie qu'ils ont mis en chantier pour réagir à ladite crise du pétrole de 1973, puis à celle de 1979, les Etats-Unis furent jusqu'en 1975 les plus gros pays producteurs de pétrole et ils en restent un des plus importants. En 1957 les Etats-Unis n'importaient que 19% du pétrole qu'ils consommaient²⁶. Aujourd'hui, ils importent 8 millions de barils par jour, mais ils en produisent encore eux-mêmes 7,7 millions. Contrairement à l'Europe, il n'y a quasiment pas de taxes sur le pétrole aux Etats-Unis. Vu le bas niveau des salaires et la pauvreté des transports publics, priver le salarié américain de l'essence bon marché dont il a besoin pour aller à son travail et au supermarché est, pour la bourgeoisie des Etats-Unis, un casse-tête tant économique qu'électoral.

Des solutions techniques nouvelles sont recherchées; elles pourraient valoir demain un avantage compétitif à leurs propriétaires et leur assurer une rente technologique, avec surprofits.

C'est cet avantage pétrolier historique que Cheney et Co. tentent de prolonger avec leur *National Energy Policy* de 2001, en faisant entreprendre des forages dans les réserves naturelles de l'Alaska, en conquérant militairement l'Irak qui a le potentiel de devenir le plus grand pays producteur de pétrole du monde, en multipliant l'implantation de leurs compagnies pétrolières, de leurs diplomates et de leurs militaires dans toute la zone pétrolière majeure qu'est la Caspienne ex-soviétique.

Le lobby pétrolier est fortement représenté au sein de l'administration Bush. Comme l'écrivait Bill McKibben, l'auteur de deux intéressants dossiers de la *New York Review of Books*: que pouvait-on attendre d'autre d'un brasseur d'affaires du pétrole texan, dont le vice-président est un ancien patron de Halliburton, une entreprise de forages pétroliers? Sur les 14 millions de \$ de contributions électorales que les entreprises pétrolières et gazières ont payés aux candidats de l'élection présidentielle de novembre 2000, 10 millions sont allés à Bush fils²⁷.

Par ailleurs, si la bourgeoisie européenne doit tenir compte un tant soit peu de la popularité des idées écologistes et de leurs expressions électorales ou dans l'activité de mouvements sociaux, la bourgeoisie des Etats-Unis, elle, profite du monopole politique et électoral que lui laisse la faiblesse historique, et encore renforcée depuis 25 ans, des forces sociales et politiques susceptibles de restreindre ses marges de manœuvre.

L'humanité prisonnière du capitalisme?

Malgré l'urgence, le protocole de Kyoto, comme son refus par les Etats-Unis montre qu'il n'y aura de lutte contre l'effet de serre que dans la mesure où elle sera compatible avec le profit. C'est-à-dire, au mieux, des petits pas sans rapport avec les nécessités découlant des diagnostics et des pronostics reflétant un large consensus scientifique international, formulé par les rapports de l'IPCC.

Par contre, des solutions techniques nouvelles sont recherchées, susceptibles d'être généralisées si elles se révèlent commercialisables. Elles font l'objet de recherches d'autant plus intenses et bien financées qu'elles pourraient valoir demain ou après-demain un avantage compétitif à leurs propriétaires, c'est-à-dire leur assurer durant quelques années ou quelques décennies une rente technologique avec les surprofits que cela rapporte. Les deux plus grands constructeurs d'automobiles du monde, General Motors et Toyota, sont pour parler des derniers octobre 2004 pour mettre en service en 2010 une première automobile brûlant de l'hydrogène²⁸. En février 2003, le président Bush annonçait un programme sur 10 ans à hauteur d'un milliard de \$ pour construire la première usine-pilote produisant de l'hydrogène en brûlant du charbon et en séquestrant le CO₂ produit²⁹. Comme dans d'autres domaines, l'effort de recherche public est plus massif aux Etats-Unis qu'en Europe. Mais la rentabilité, et donc la mise sur le marché, des innovations technologiques dépend du prix du pétrole et non pas de la nécessité de réduire les émissions. Si le prix du pétrole devait descendre à nouveau, la fenêtre d'innovation se refermerait.

Partout, et pas seulement aux Etats-Unis, chaque entreprise adopte l'attitude que lui commande sa stratégie pour se positionner à l'avenir sur le marché qu'elle envisage, selon ses intérêts, plus

ou moins modifié par le réchauffement du climat. « *Les réactions mélangées* (parmi les entreprises des Etats-Unis) à la décision de l'administration Bush (de se retirer du protocole de Kyoto) reflètent la perception qu'en affrontant le changement climatique, il y aura des gagnants et des perdants. »³⁰

Les meilleurs théoriciens de l'écologie ont décrit depuis longtemps le conflit immanent entre capitalisme et nature. L'un se meut selon un rythme de l'ordre de quelques mois sur lesquels se joue le profit d'un concurrent opposé à l'autre, et il opère comme si la source des matières premières et le « puits » des rejets étaient infinis. La Nature, elle, se meut selon un rythme beaucoup plus lent, les siècles sur lesquels le CO₂ s'accumule dans l'atmosphère ou les milliers ou millions d'années qui passeront avant que le climat redevienne comme avant, et elle n'offre en toutes choses que des quantités finies. Une autre manière de décrire le problème est de souligner que les dégâts à la Nature, ici au climat, dont souffriront des milliards de personnes, représentent une externalisation, un report sur d'autres, des coûts des productions dont une minorité a encaissé les profits.

Les progrès de la science, en l'occurrence la climatologie, donnent à l'humanité des moyens sans précédent d'appréhender les conséquences de son action sur la Nature, d'anticiper pour planifier les nécessaires corrections (au moins partielles). Mais l'action concertée est paralysée par l'appropriation privée des moyens de production en mains d'une minorité.

Quantité d'études et d'expériences pilotes ont démontré l'ampleur du potentiel d'économies d'énergies (donc de rejet de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre) et de créations d'emplois qui pourrait être concrétisé par des programmes

combinant normes et investissements publics directs pour généraliser toute la gamme de solutions techniques ingénieuses permettant d'atteindre le même niveau de vie en brûlant moins de combustibles fossiles. De telles politiques publiques, devant faire l'objet de choix démocratiques, exigent cependant de remettre en cause les prérogatives liées à la propriété privée des moyens de production.

Si le réchauffement du climat va frapper plus fortement les pays méditerranéens que les pays nordiques, les pays tropicaux que les pays riches, qui peut douter que la pusillanimité des gouvernements des pays impérialistes n'est pas au fond le cynisme de ceux qui savent d'avance que les pauvres encaisseront les coups les plus durs et qu'il ne vaut donc pas la peine de s'en faire trop. Il faut regarder la réalité en face: une partie des conséquences du réchauffement climatique sont d'ores et déjà acquises et inévitables. Cela met le combat internationaliste et anti-impérialiste devant des défis particuliers: comment soutenir les milliards d'habitants de cette planète qui, dans les régions tropicales, verront leur vie, déjà ravagée par une misère et une exploitation extrême, bouleversée encore plus par des sécheresses nouvelles, des inondations nouvelles, des effondrements agricoles nouveaux, des migrations de masse nouvelles pour chercher la survie?

Le bouleversement du climat a commencé, même si sa gravité est encore pour quelques décennies l'enjeu d'une bataille politique, donc d'un débat démocratique. Le climat ne sera cependant plus jamais comme avant et la rapidité de sa modification sera sans précédent depuis l'aube de la civilisation. Ce bouleversement climatique est désormais un contexte nouveau de la lutte sociale.

1. Martin Khor, le rédacteur en chef de *Third World Resurgence* utilise l'expression dans son article du N°175, mars 2005.
2. *Der Spiegel*, N°8, février 2005.
3. Voir l'éditorial triomphal de *The Economist* du 23 avril 2005.
4. *The Economist*, 23 avril 2005.
5. *Der Spiegel*, N°8, février 2005.
6. *New Scientist*, 8 janvier 2005.
7. *BusinessWeek*, 28 février 2005.
8. *BusinessWeek*, 28 février 2005.
9. *Financial Times*, 22 octobre 2004, *New Scientist*, 8 janvier 2005.
10. *New Scientist*, 8 janvier 2005.
11. *New Scientist*, 8 janvier 2005.
12. *New Scientist*, 8 janvier 2005.
13. Cité par Bill McKibben, « *Some Like it hot* », *New York Review of Books*, 5 juillet 2001.
14. Cité par Bill McKibben, « *Some Like it hot* », *New York Review of Books*, 5 juillet 2001.
15. *Financial Times*, 30 mars 2001, Bill McKibben, « *Some Like it hot* », *New York Review of Books*, 5 juillet 2001.
16. Dick Cheney, Colin L. Powell, Paul O'Neill... (la liste des auteurs rassemble tous les membres de l'administration Bush), *National Energy Policy: Report of the National Energy Policy Development Group*, US Government Printing Office, Washington 2001.
17. *Financial Times*, 18 avril 2001.
18. *Le Monde*, 7 décembre 2004.
19. New Jersey, Connecticut, Delaware, Maine, Massachusetts, New Hampshire, New York, Rhode Island et Vermont. *Point Carbon*, 6 octobre 2004.
20. *GE goes green*, éditorial du *Financial Times*, 11 mai 2005; *General Electric ou la conversion verte d'un géant*, Pierre Veya, *Le Temps*, 13 mai 2005; *Financial Times*, 9 mai 2005.
21. Voir l'article de Debora MacKenzie paru en décembre 2001 dans *New Scientist*, dont nous avons mis une traduction française sur le site <http://www.alenconcentre.org>.
22. Peter Gowari, « *Los orígenes del malestar atlántico* », *Viento Sur*, mars 2005.
23. *Financial Times*, 30 mars 2001.
24. *Le Monde*, 16 février 2005.
25. *The Economist*, 7 avril 2001.
26. Barry Commoner, *The Poverty of Power*, A. Knopf, New York, 1976.
27. Bill McKibben, « *Some Like it hot* », *New York Review of Books*, 5 juillet 2001 et « *Crossing the Red Line* », *New York Review of Books*, 10 juin 2004.
28. *Financial Times*, 12 mai 2005.
29. *New Scientist*, 21 août 2004.
30. *Financial Times*, 18 avril 2001.

Polémiques scientifiques et politiques

L'entrée en vigueur du protocole de Kyoto en 2005 a déclenché de la part des fondations et think tanks ultra-libéraux de la droite républicaine un tir de barrage de propagande encore redoublé contre le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC). Pour certains think-tanks ultra-conservateurs, si influents à Washington, c'est une conspiration contre la prospérité de l'Amérique d'ex-communistes européens recyclés en écologistes ainsi que de climatologues avides de budgets publics.

Entre 2000 et 2003, ExxonMobil aurait dépensé 8 millions de \$ pour financer des groupes de pression prêchant le scepticisme à l'égard du réchauffement climatique. « *Nous (ExxonMobil) pensons avec plusieurs autres organisations et chercheurs respectés que les données scientifiques sur les émissions de gaz à effet de serre sont peu concluantes et que les études doivent continuer* »¹. Michael Crichton, l'auteur à succès de romans de science-fiction qui se vendent à des millions d'exemplaires dans toutes les langues (dont le fameux *Jurassic Park*, 1990, Robert Laffont pour l'édition française 1993), vient d'y contribuer avec un missile lourd. Son dernier roman, *State of Fear*, prétend démontrer chiffres à l'appui que le réchauffement climatique est un mythe, une mise en scène montée par des éco-terroristes millionnaires. Ces derniers assassinent et provoquent artificiellement un ouragan ainsi qu'un tsunami pour convaincre les incrédules. Leurs sombres machinations sont finalement déjouées par un professeur qui a ses entrées au Pentagone (sic)². Depuis des années, les sceptiques prétendaient démontrer que la lourde procédure de l'IPCC, mi-scientifique et mi-diplomatique, était une machine à produire une orthodoxie et à écarter les avis minoritaires, favorisant les plus alarmistes parmi les climatologues et les gouvernements. L'argument s'est retourné contre eux: si la procédure de l'IPCC marginalise effectivement les avis divergents minoritaires, cela joue tout autant et même plus fortement contre les climatologues les plus pessimistes. Or certains avertissent depuis des années que, par exemple, il est possible que la température moyenne de la Terre en 2100 ne s'élève pas entre 1,4° et 5,8°C, mais peut-être jusqu'à 11°C (voir graphique ci-contre). Tony Blair a profité de sa présidence du G8 pour réunir en février 2005 à Exeter, siège de l'Office météorologique du Royaume-Uni, une conférence scientifique sur le changement climatique « *dangerueux* »³. Le mot est diplomatiquement choisi car la Convention sur le Climat signée à Rio en 1992 déclarait vouloir prévenir de tels changements de climat « *dangerueux* ». Or le gouvernement des Etats-Unis en est signataire. La conférence a débattu de trois types de dangers:



La mousson joue un rôle essentiel en Asie du Sud Est. Elle pourrait être interrompue par un très fort réchauffement de la planète.

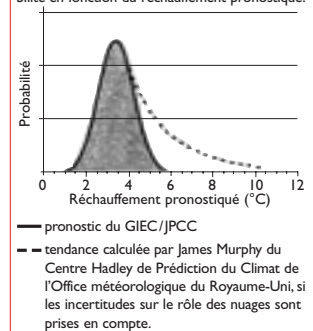
1. Le changement graduel auquel les sociétés peuvent s'adapter.
 2. Les événements climatiques extrêmes tels que vagues de chaleur et typhons.
 3. Les basculements irréversibles.
- Dans cette troisième catégorie, la conférence d'Exeter a débattu d'événements graves, jugés généralement peu probables:
- une accélération de la fonte des glaciers de l'ouest de l'Antarctique, qui ont récemment beaucoup reculé;
 - l'accélération par la chaleur de la décomposition de l'humus des sols et forêts: de « puits » absorbants de CO₂ qu'ils sont aujourd'hui, ils pourraient en quelques décennies devenir des sources nettes accroissant le CO₂ de l'air;
 - l'arrêt du « tapis roulant » thermohalin (cf. l'encadré « Le rapport du Pentagone »). Cet arrêt entraînerait celui des moussons. Les conséquences pour l'Inde et l'Indochine seraient de grandes dimensions, d'autant plus qu'elles se combinerait avec les crues découlant de la fonte des glaciers de l'Himalaya;
 - la fonte de l'inlandsis du Groenland. Une fois enclenchée, elle s'entretient d'elle-même pour la simple raison que l'altitude de la surface du glacier descendrait progressivement dans des couches plus tempérées de l'air. Les modèles des spécialistes estiment que ce point de basculement pourrait déjà être atteint si l'atmosphère se réchauffe de 2,7°C;
 - la libération des vastes volumes de méthane bloqués dans le permafrost des régions arctiques et dans certains sédiments marins profonds. Cela entraînerait un vaste effet boule de neige, car le méthane est un important gaz à effet de serre. La Conférence d'Exeter a conclu que « *les risques sont plus sérieux qu'on ne le pensait auparavant* ». Mais un éditorial amer du *New Scientist* du

26 mars 2005 déplorait que la Conférence de représentants de 20 gouvernements signataires de la Convention de 1992, réunie par Blair après la conférence d'Exeter, s'était une fois de plus contentée de belles paroles, « *comme si les politiques agissaient dans un univers parallèle où les lois de la nature ne s'appliquent pas* »⁴.

1. *Le Courrier*, 7 mai 2005, citant la revue *MotherJones*.
2. Michael Crichton, *State of Fear*, HarperCollins, 2004.
3. Fred Pearce, *New Scientist*, 12 février 2005.
4. *New Scientist*, 26 mars 2005.

QUEL RÉCHAUFFEMENT ?

Les incertitudes du pronostic de réchauffement si le taux de CO₂ dans l'air vient à doubler. Probabilité en fonction du réchauffement pronostiqué.



Source: *New Scientist*, 24 juillet 2004

Les trompe-l'œil de la politique familiale

Le patronat et la droite parlent beaucoup de politique familiale. Ils veulent des solutions minimalistes pour remplacer une partie du travail domestique et de prise en charge des enfants assuré gratuitement par les femmes, et pour permettre à celles-ci d'investir davantage le marché du travail.

MICHELA BOVOLENTA

Depuis quelque temps, les milieux patronaux et les partis de droite cherchent à s'approprier la réflexion sur le thème de la « conciliation du travail et de la vie de famille ». En 2004, deux études sur cette problématique ont été publiées. L'une, de l'OCDE, invite la Suisse à « accroître les dépenses publiques pour les services de garde d'enfants et d'accueil parascolaire »¹. L'autre, le 2^e rapport sur les familles², est éditée par le Département fédéral de l'intérieur. Les Chambres fédérales ont également débattu de la réduction des primes d'assurance-maladie pour les enfants et de l'allocation familiale unique.

Faut-il s'en réjouir ? Pas trop vite. L'enjeu pour le patronat et la droite est de trouver des solutions minimalistes, bon marché et cohérentes avec leur politique néolibérale, pour remplacer une partie (la plus petite possible) du travail domestique et de prise en charge des enfants assuré gratuitement par les femmes, et pour permettre à celles-ci d'investir davantage le marché du travail. L'économie souhaite en effet disposer de davantage de main-d'œuvre féminine, dans les secteurs à bas niveau de qualification où les femmes constituent une main-d'œuvre bon marché et flexible, mais aussi dans des secteurs à haut niveau de qualification, car les femmes sont de mieux en mieux formées. C'est dans ce cadre qu'il faut lire les propositions et débats en cours.

Le programme de Couchepin

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a consacré, il y a dix mois, sa conférence de presse annuelle à l'île Saint-Pierre à ce thème. Il a présenté sa conception de la politique familiale ainsi que dix mesures.

La nouvelle politique familiale de Couchepin se veut « durable », « libérale et subsidiaire ». Elle doit « se borner à éliminer les obstacles, afin que les enfants désirés puissent venir au monde. [Elle] doit aussi supprimer tout ce qui défavorise les femmes sur le marché du travail »³. Il n'est pas question de droits ni de services publics destinés à les garantir. Il s'agit de favoriser le développement d'une offre privée de prestations visant à décharger les femmes d'une partie de leurs tâches domestiques et éducatives. Trois mesures présentées par Couchepin sont utiles à présenter :

- Couchepin veut instaurer des périodes blocs au jardin d'enfants et à l'école et abaisser l'âge d'entrée à l'école, pour favoriser les « performances scolaires ».

Instaurer des « bons d'assistance » remettra en cause les structures d'accueil collectives ou subventionnées pour développer un marché des modes de garde privés, « mamans de jours » ou employées à domicile, non formées et payées avec des salaires de misère.

Le problème auquel veut répondre la première proposition est réel. Les horaires de l'école infantine – environ deux heures par jour, quatre jours par semaine – impliquent l'existence d'une mère au foyer qui amène l'enfant vers 8 h 30/9 h, va le chercher à 11 h/11 h 30, et s'occupe de lui le restant de la journée. Impossible d'avoir un emploi, même à temps partiel. Pourtant, si l'on veut introduire des horaires plus longs et abaisser l'âge d'entrée à l'école, il serait nécessaire de redéfinir le rôle de l'école, de mener une réflexion sur les besoins de l'enfant (et pas en priorité sur les « performances scolaires ») et, surtout, d'augmenter de manière très significative les moyens financiers alloués à l'école pour développer sa capacité d'accueil. De cela, le ministre de l'intérieur ne pipe pas mot !

- Couchepin entend augmenter l'offre de crèches, pour rendre compatible vie professionnelle et vie familiale et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le conseiller fédéral ne propose toutefois pas de renforcer le programme de la Confédération en matière de structures d'accueil⁴. Il préfère pointer du doigt les coûts des crèches qui seraient « trop élevés » et il avance l'idée de pas-

ser d'un système qui subventionne les places à un système « où les demandeurs recevraient des bons d'assistance », censé favoriser la concurrence entre institutions.

C'est une idée fort dangereuse. Instaurer des « bons d'assistance » équivaldrait à remettre en cause les structures d'accueil collectives ou subventionnées qui existent actuellement pour développer un marché des modes de garde privés, « mamans de jours » ou employées à domicile, non formées et payées avec des salaires de misère avant tout. Par ailleurs, l'idée que les structures existantes seraient trop chères remet en cause l'emploi de personnel qualifié pour s'occuper d'enfants en bas âge et elle vise à réduire le taux d'encadrement, deux éléments indispensables pour garantir la qualité des crèches et garderies.

En France, sous couvert de créer des emplois pour réduire le chômage, diverses mesures de ce type (allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle, allocation de garde d'enfants au domicile) ont été mises sur pied. La part des places dans les équipements collectifs – crèches et haltes-garderies – a régressé considérablement, passant de 25 % du total des modes d'accueil subventionnés en 1995 à 15 % seulement en 2001⁵.

- Enfin, Couchepin préconise l'imposition individuelle et, éventuellement, pour lutter contre la pauvreté des familles,

l'impôt négatif ou des bonifications fiscales pour les *working poors*.

Il s'agit, d'une part, de revenir à la charge avec l'imposition individuelle qui favorise les hauts revenus, rejetée en votation populaire le 16 mai 2004. D'autre part, de relancer l'idée néolibérale de la bonification fiscale pour les *working poors*, c'est-à-dire une mesure d'assistance aux pauvres dont l'objectif est de rendre socialement « acceptables » des salaires tellement misérables qu'ils ne permettent pas à celles et ceux qui les gagnent de vivre.

Le modèle de réduction des primes d'assurance-maladie pour les enfants, voté par les Chambres fédérales, va d'ailleurs aussi dans le sens du renforcement des mesures d'assistance aux familles pauvres, car seules les familles à revenu très modeste bénéficieront d'une réduction de 50 % de la prime pour les enfants.

Discours et moyens

On le voit bien : entre les discours édifiants autour de la famille et la réalité, il n'y a pas photo. Cela n'est pas étonnant : la mise en place d'une véritable politique familiale exigerait de repenser en profondeur non seulement le partage des tâches entre les femmes et les hommes, mais

aussi – et on en parle moins – l'organisation du travail salarié et la distribution des richesses entre capital et travail productif et reproductif. Or, cela n'est pas à l'ordre du jour. La réflexion en matière de politique familiale se fait dans un contexte d'intensification de l'exploitation au travail – les horaires se flexibilisent, les contrats se précarisent, les rythmes de travail s'accroissent, la durée du travail a tendance à s'allonger – et de concentration des richesses entre les mains des possédants. Cela se traduit par la baisse des salaires directs et indirects (assurances sociales), mais aussi par la réduction des dépenses publiques. La droite et le patronat voudraient donc trouver des solutions bon marché pour parvenir à augmenter le taux d'activité des femmes sans remettre en cause le taux de natalité, voir en l'améliorant un peu.

La quadrature du cercle ? Pas tout à fait. Des pistes pour développer des solutions peu coûteuses et cohérentes avec une logique du « moins d'Etat » et du « plus de profit » existent. Ce ne sont pas les solutions que nous préconisons. Mais ce sont celles que Pascal Couchepin a présentées à l'île Saint-Pierre et qui ressortent des débats des Chambres fédérales. Elles vont

dans le sens de donner une réponse minimaliste et libérale aux besoins, désormais indépassables, des familles de salarié-e-s. D'une part, élargir l'offre extrafamiliale de prise en charge des enfants au meilleur prix, notamment par la création d'emplois domestiques ou à domicile (« maman de jour »), occupés le plus souvent par des femmes immigrées venant des pays du sud. D'autre part, palier aux conséquences les plus brutales de l'exploitation croissante des salariés, et en particulier des femmes, en développant des mesures d'assistance, alors même que le peu d'Etat social qui existe en Suisse est démantelé. ■

1. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Bébé et employeurs : comment concilier travail et vie de famille*, 2004.

2. *Rapport sur les familles 2004, Structures nécessaires pour une politique familiale qui répond aux besoins*, Département fédéral de l'intérieur, 2004, Berne. Un premier rapport sur les familles avait été publié en 1978.

3. Allocation de Pascal Couchepin, 31.08.04.

4. La Confédération a prévu un budget de 100 millions de fr. pour 4 ans, pour financer la mise en route de nouvelles structures d'accueil. Il ne finance que le lancement d'un projet et n'intervient pas dans le financement à long terme, ce qui en limite considérablement la portée.

5. *Du temps pour les familles*, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, 2004.



Le patronat et la droite investissent le thème de la « conciliation du travail et de la vie de famille ». Pour imposer des réponses cohérentes avec leurs contre-réformes visant le travail, les services publics et la protection sociale. (Photo: Interfoto)

Le débat sur l'allocation familiale

Durant sa session de printemps 2005, le Conseil national a abordé la question de l'allocation familiale unique. Ce débat dure depuis 1991, année de dépôt de l'initiative parlementaire d'Angeline Fankhauser. Cela en dit long sur le fossé entre les discours en faveur des familles et la pingrerie de la politique réelle.

L'initiative Fankhauser demandait d'instaurer le principe d'une allocation pour chaque enfant et d'en uniformiser le montant minimum à Fr. 200.–.

Aujourd'hui, il existe déjà des allocations familiales, versées uniquement aux salarié-e-s (et aux agriculteurs) au prorata du taux d'activité. Les montants sont fixés par les cantons et ils se situent, pour la majorité d'entre eux, entre Fr. 150.– et Fr. 200.– (parfois un peu plus pour l'allocation de formation). La fixation d'un montant minimum uniforme ne constituerait donc pas un changement radical ! Pourtant, c'est à une très courte majorité que le Conseil national a accepté les montants de Fr. 200.– pour les enfants jusqu'à 16 ans et Fr. 250.– pour les jeunes en formation jusqu'à 25 ans. La simple indexation au coût de la vie des Fr. 200.– proposés en 1991 aurait dû porter ces allocations à Fr. 235.– et Fr. 295.–.

De plus, le Conseil national a décidé de plafonner la cotisation que les patrons versent pour les allocations familiales à 1,5% du revenu déterminant. Au-delà, ce sont les salarié-e-s qui devraient cotiser. Or, aujourd'hui, les employeurs versent

un montant global de 4 milliards de fr. environ, qui correspond à 1,64% du revenu déterminant global. Si l'allocation devait passer à 200/250 francs, le coût supplémentaire serait de 900 millions, portant le total à 1,84% du revenu déterminant. Avec la proposition du Conseil national, les patrons économiseraient alors 0,14% du revenu soumis à contribution, alors que les salarié-e-s devraient s'acquitter d'une cotisation de 0,34%. On en vient à partager l'avis de Peter Hasler, directeur de l'Union patronale suisse : « Porter toutes les allocations familiales à Fr. 200.– ne changerait pas grand-chose. Prenez une famille zurichoise qui touche actuellement Fr. 190.– par enfant. Pensez-vous vraiment que Fr. 10.– de plus auraient un caractère incitatif [à avoir un enfant] quand elle peine à trouver une place en crèche. »¹ Avec une cotisation de 0,34% et un salaire de Fr. 5000.– par mois, notre parent zurichois payerait une cotisation de Fr. 17.– pour une allocation de Fr. 200.–. Il lui resterait donc Fr. 183.– en poche, soit Fr. 7.– de moins qu'aujourd'hui !

Même si elle devait passer la rampe du Conseil des Etats, ce qui est loin d'être acquis, cette proposition est donc loin de présenter un progrès pour la majorité des familles de salarié-e-s. Autant dire aussi que la droite combatta farouchement l'initiative populaire de Travail suisse, qui demande une allocation de Fr. 450.–.

1. Peter Hasler, *Le Temps*, 10 mars 2005

L'Irak d'après les élections

La situation en Irak a empiré après les élections de janvier: violence accrue, tensions exacerbées entre Arabes sunnites et Arabes chiïtes. Et Washington maintient son objectif de s'installer sur le long terme. Un entretien avec **Gilbert Achcar*** pour faire le point.

La situation en Irak après les élections de janvier 2005 ressemble beaucoup à celle d'avant: nombreux attentats, multiplication des actions de résistance armée, opérations militaires massives des troupes d'occupation...

Gilbert Achcar – En réalité, la situation a empiré. Le degré de violence a crû et les crispations entre Arabes chiïtes et Arabes sunnites évoluent dangereusement.

Les élections ont cependant marqué un tournant important. Elles ont permis qu'émerge un gouvernement irakien un tant soit peu légitime, car issu d'un processus électoral durant lequel, malgré les conditions de son déroulement, une majorité des Irakiens s'est exprimée.

L'administration Bush joue un rôle très machiavélique. Elle est dans une large mesure responsable du climat de tensions confessionnelles.

Cela aurait pu ouvrir la voie à une amélioration des conditions dans le pays. Mais un blocage politique a suivi ces élections. Le délai a été très long jusqu'à la première réunion de l'assemblée élue et à la formation d'un gouvernement. Dans le mois suivant les élections, le niveau d'insécurité avait fortement baissé, mais avec le blocage, la situation s'est à nouveau dégradée.

Ce blocage a été provoqué, pour l'essentiel, par les pressions des Etats-Unis, exercées au travers de l'Alliance kurde – qui a par ailleurs ses exigences propres. Les règles du jeu imposées par le proconsul Paul Bremer – toutes les décisions importantes exigent une majorité des deux tiers, ce qui donne le pouvoir à la minorité (kurde) de bloquer la majorité (chiïte) – ont permis à l'Alliance kurde de

tenter d'imposer, durant plusieurs mois, une participation au nouveau gouvernement du bloc dirigé par Allaoui, l'ancien premier ministre choisi par l'occupant et le grand perdant des élections de janvier.

Ce n'est qu'après que le côté chiïte ait menacé de renouer avec les manifestations de masse et de rejeter la loi Bremer que la formation d'un gouvernement a été possible – sans la participation du bloc d'Allaoui.

Ce blocage a contribué à créer les conditions pour une aggravation des tensions confessionnelles et ethniques. Les Arabes sunnites ont le sentiment d'être marginalisés. Cela est d'autant plus grave que les actions armées sont essentiellement le fait de sunnites et qu'elles ont lieu dans les régions à majorité sunnite. Ceux qui mènent ces actions ont vu dans cette situation un encouragement à intensifier leurs opérations.

Plusieurs personnalités sunnites ou chiïtes ont été assassinées ces dernières semaines. Est-ce un nouveau pas de franchi dans l'affrontement entre groupes de ces deux communautés?

Difficile à dire. Il y a aussi une dimension de vendetta tribale dans les violences. Très récemment, des dirigeants irakiens ont déclaré que d'aucuns cherchent à mettre le feu aux poudres en assassinant des personnes des deux bords, afin de faire monter la tension confessionnelle. Ce n'est pas impossible. Depuis le début de l'occupation, on peut se demander si les attentats confessionnels, qui ont commencé très tôt si l'on pense aux attentats anti-chiïtes, sont l'expression authentique d'un fanatisme anti-chiïte ou de la volonté de créer une forte tension confessionnelle et de pousser les chiïtes à riposter, afin que la situation se dégrade. Beaucoup d'Irakiens soupçonnent Washington d'accroître délibérément le risque de guerre civile afin de justifier le prolongement de sa présence. D'autres sont persuadés qu'Israël et ses alliés aux Etats-Unis poussent à la partition du pays. Mais en tout état de cause, la politique suivie depuis le début de l'occupation a fortement accru les tensions entre communautés.

Cela dit, il y a un sursaut de la part des forces religieuses, plus ou moins intégristes et non terroristes, des deux bords, pour essayer de circonscrire ce risque. Du côté sunnite, c'est d'abord l'Association des ulémas, considérée comme le porte-parole politico-religieux de ce qu'elle-même appelle la résistance honorable – l'Association fait une distinction nette entre les actions contre les troupes d'occupation et les actions qu'elle qualifie de «terroristes» contre des Irakiens ou des étrangers non liés aux opérations militaires. Il y a aussi, du côté sunnite, le Parti islamique, branche irakienne du mouvement des Frères musulmans. Du côté chiïte, cela comprend les principales organisations de l'Alliance unifiée irakienne qui a gagné les élections, le Conseil suprême de la révolution islamique (CSRII) et Daawa, ainsi que Moqtada Al Sadr. Ce dernier joue un rôle assez positif pour combattre le danger de glissement vers une situation de guerre civile interconfessionnelle. Toutes ces forces poussent au dialogue et au dépassement des tensions.

Comment ces démarches, qui ont une dimension de reconstruction et de réaffirmation d'une réalité nationale, se combinent-elles, pour les forces associées au gouvernement, avec le maintien d'une présence massive des troupes d'occupation?

On retrouve cette contradiction dans le personnage de l'ayatollah Al-Sistani lui-même. Il a empêché l'occupant d'imposer des institutions désignées par ce dernier. Il joue un rôle crucial dans le fait que les forces chiïtes ne se soient pas laissées entraîner, pour l'heure, dans une dynamique de représailles. Il veut absolument préserver l'unité du pays et il est très conscient du fait que des tensions interconfessionnelles aggravées ne profiteraient qu'à Washington, en prolongeant l'occupation.

Mais, en même temps, Sistani et ses alliés au gouvernement pensent tirer avantage de la présence militaire américaine pour consolider un appa-



Depuis le 29 mai, 40 000 soldats de l'armée irakienne, appuyés par 10 000 Américains, ont lancé une grande offensive à Bagdad. L'objectif est de boucler la ville et de la faucher, quartier par quartier.

reil d'Etat aujourd'hui encore faible, le purger des éléments baathistes réintroduits par Allaoui et venir à bout d'une guérilla qui a d'énormes moyens, en particulier les services baathistes de l'ancienne dictature qui constituent l'ennemi principal des forces chiïtes. Ils pensent ainsi réunir les conditions leur permettant ensuite de demander aux Etats-Unis de se retirer, ce qu'ils espèrent pouvoir faire au cours de l'année prochaine. D'ici là, le processus constituant devrait aboutir à une constitution ratifiée par référendum; de nouvelles élections, avec la participation de toutes les provinces cette fois-ci, permettraient la formation d'un gouvernement suffisamment fort pour se passer de la présence des Etats-Unis.

Je pense qu'ils font un mauvais calcul. Sans troupes d'occupation, leur position serait plus forte vis-à-vis des réseaux terroristes. L'Association des ulémas sunnites n'a pas cessé de dire qu'elle appellerait à l'arrêt de toute opération armée dès qu'un calendrier de retrait des troupes d'occupation (à court terme, s'entend) serait annoncé.

Récemment, un conseiller du nouveau premier ministre Ibrahim Al-Jaafari a comparé la situation de l'Irak à celle de l'Algérie des années 90. Son

argument: en Algérie, il n'y a pas d'occupation ni de division confessionnelle, et pourtant les réseaux terroristes ont fait des milliers de victimes et continuent à sévir. C'est vrai qu'il y a une ressemblance entre les réseaux agissant en Irak en ciblant les civils et les réseaux fanatiques d'Algérie. Mais il est évident que, dans ce dernier pays, la dictature militaire a une responsabilité majeure dans le fait que de tels réseaux aient pu exister et agir comme ils l'ont fait (sans parler des exactions massives commises par les forces armées algériennes). En comparaison, l'occupation étrangère en Irak a une responsabilité bien plus grande encore dans la création des conditions politiques qui permettent aux fanatiques d'agir. L'exigence claire et nette par l'Alliance unifiée irakienne d'un calendrier de retrait des troupes américaines, qui figurerait dans son programme, créerait un cadre politique bien meilleur pour l'avenir du pays.

Quelle est, dans ce contexte, la stratégie des Etats-Unis?

Le projet des Etats-Unis est de s'établir en Irak sur le long terme. Pas dans les villes pour y faire la police: ils comptaient pour cela sur un appareil d'Etat soumis à Washington. Mais en établissant des bases permanentes dans le pays à proximité des zones pétrolières, comme au Qatar ou en Arabie Saoudite, disposant ainsi d'un levier de contrôle sur le gouvernement et sur le pétrole.

Par rapport à cet objectif, les Etats-Unis ont subi une succession de revers. Ils ont dû céder face à Sistani et aux masses chiïtes et accepter l'organisation d'élections. Ils se retrouvent avec un gouvernement sur lequel ils font pression, mais qui n'est pas leur gouvernement comme l'était celui d'Allaoui.

Dans cette situation, l'administration Bush pratique un jeu très machiavélique. Elle est dans une large mesure respon-

sable du climat de tension confessionnelle. Elle a joué ce jeu depuis le début de l'occupation, selon le principe «diviser pour régner». Ses opérations militaires ont aussi aggravé le ressentiment confessionnel du côté sunnite. Et, maintenant, en bons hypocrites, ils se font les avocats des sunnites face au gouvernement à majorité chiïte. Le but est qu'en plus des Kurdes, une part importante de la population arabe d'Irak finisse par leur demander de rester. Mais la population arabe, dans son ensemble, n'est pas dupe de leur duplicité ni de leur responsabilité dans ce qui se passe.

Je crois qu'à terme les forces politiques irakiennes – qui sont des forces politico-religieuses de nature intégriste – peuvent déjouer cette politique de Washington, si elles savent garder des réflexes nationaux et s'unir contre l'occupant. Elles seront alors en mesure d'exiger le retrait total des Etats-Unis du pays. Cela marquerait alors une défaite monumentale pour Washington, tant à cause de l'importance économique et stratégique du contrôle sur le pétrole, qui a motivé cette guerre, que des dépenses colossales pour la mener. En outre, cela sanctionnerait l'échec du projet d'hégémonie unipolaire construit par Washington depuis la fin de la Guerre froide. Ce projet était en particulier fondé sur la réputation d'invincibilité militaire des Etats-Unis, gagnée grâce à une succession d'opérations relativement faciles pour une armée aussi bien équipée. On peut donc s'attendre au pire de la part de Washington pour conjurer cette évolution. (25 mai 2005).

ALENCONTRE.ORG

Des documents sur la situation en Irak, les débats politiques et sociaux en Europe...

La destruction de l'Irak

Une enquête menée en 2004 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) donne une idée de la situation de la majorité de la population irakienne.

- 23 % des enfants de six mois à cinq ans souffrent de malnutrition chronique, 12 % de malnutrition générale et 8 % de malnutrition aiguë. Les enfants de moins de 15 ans représentent 39 % de la population irakienne. Ils n'ont connu que la guerre ou l'embargo.

- Le système de santé irakien, considéré autrefois comme le meilleur du Moyen Orient, a terriblement souffert: manque de personnel, de médicaments, équipements ne fonctionnant pas, hôpitaux et centres de santé détruits. En 2004, le ministère de la santé a demandé que 2 milliards de dollars soient dégagés des fonds contrôlés par les Etats-Unis pour la santé. Il n'a reçu que 950 millions. Le taux de mortalité infantile n'a pas cessé d'augmenter

depuis 15 ans. La proportion de femmes mourant en couches (93 pour 100 000 naissances) est nettement plus élevée qu'en Jordanie et en Arabie Saoudite.

- Une «détérioration alarmante» est constatée pour les services jouant un rôle majeur dans les conditions de vie quotidienne: électricité, eau potable, collecte des eaux usées. Dans les régions urbaines du sud du pays, 51 % de la population vit à proximité de collecteurs d'eaux usées à ciel ouvert. Seuls 54 % des ménages ont accès à des sources d'eau potable «sûres et stables». Bien que 98 % des ménages soient raccordés au réseau électrique, 74 % dénoncent la très grande instabilité de l'alimentation. Un ménage sur trois compte maintenant sur des sources alternatives d'approvisionnement (générateurs partagés avec les voisins, etc.).
- Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 à 24 ans est inférieur à celui des personnes âgées de 25 à 34 ans. ■

Europe Inc.

Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale, de B. Balanya, A. Doherty, O. Hoedeman, A. Ma'anit, E. Wesseliuss. Agone, 2005, 509 p.



RAPHAËL RAMUZ

L'«Europe» est l'objet de nombreuses controverses. Que ce soit en France, concernant la Constitution européenne, ou en Suisse, à propos des référen-

dums liés à l'extension des accords bilatéraux. Dans ce cadre, mettre des guillemets à «Europe» renvoie à la multiplicité des significations qui lui sont conférées. Le débat sur l'Europe semble monopolisé par de grands désaccords principaux, charriant les formules aussi creuses que définitives sur le «progressisme» des uns s'opposant au «conservatisme» des autres, et induisant une stérilisante politique du tiers exclu.

Les auteurs de ce livre, membres de l'Observatoire de l'Europe Industrielle (CEO), prennent un autre chemin, montrant que la construction de l'Union Européenne relève de choix politiques portés par des acteurs particuliers, dans des cadres institutionnels et des procédures loin d'être démocratiques.

Le point de vue adopté par

les auteurs est donc très éloigné des grandes déclarations de principe. Cet ouvrage est en effet le fruit d'enquêtes minutieuses menées depuis le début des années 1990 sur l'activité et l'influence des lobbies industriels. On y découvre ainsi que le fonctionnement réel de la politique de l'Union Européenne (UE) relève de rapports de force dans lesquelles les multinationales ont plusieurs longueurs d'avance sur les citoyens. Ce travail d'investigation est tout à fait impressionnant, offrant des informations essentielles pour comprendre ce qu'est l'«Europe» réellement existante et comment sont déterminées les politiques de l'UE.

Le livre débute par un passage en revue des plus puissants groupes de pressions industriels agissant sur l'UE, afin de dévoiler leurs stratégies d'intervention et le projet

qu'ils portent. Les auteurs y exposent notamment la division du travail qui s'est mise en place entre l'ERT (Table ronde des industriels européens), qui consacre son activité à l'établissement de ce que doivent être les grandes lignes (ultra-libérales) de la politique européenne, et l'UNICE (Union de confédérations industrielles et patronales), plus réactive, qui se charge du travail de détail en décortiquant les lois, directives et articles de l'UE. Les liens privilégiés dont les membres de ces lobbies disposent aux plus hauts niveaux politiques de l'UE sont également relevés. On pense notamment à la (libre) circulation des personnes entre des postes dans les groupes de pression et dans les instances de l'UE, ou au statut de partenaires dont jouissent les représentants des multinationales auprès des institutions européennes. Enfin, l'empreinte des industriels sur le Traité d'Amsterdam (1997) est mise en perspective, tant du point de vue du texte lui-même, que de celui de l'incessant travail de coulisses mené par les lobbies.

Les auteurs ne se contentent pas de démontrer la prégnance des intérêts des multinationales au niveau européen.

Ils s'attachent également à décrypter leurs stratégies d'accréditation à l'échelle mondiale. L'analyse de l'OMC et de sa dévotion totale au néo-libéralisme le plus complet ne constitue pas une surprise. Par contre, l'emprise grandissante des multinationales sur l'ONU est plus inquiétante. De même que la manière dont les grandes industries, principales responsables des désastres écologiques, ont réussi à s'approprier et à marchandiser (avec le commerce des « autorisation de polluer ») le débat sur les problèmes environnementaux (cf. notre dossier en pp. 5-8).

La richesse d'information et de détail de ce livre en fait une contribution utile en ces temps de « prêt à penser » médiatique. En effet, à l'heure des choix, les solutions simples n'existent pas, et la Commission européenne ne construira certainement pas une Europe des salariés-es. Celle-ci, si elle advient, sera le fruit des luttes sociales. C'est pourquoi cet ouvrage contribue à ouvrir le débat sur l'UE en offrant des bases concrètes pour le mener, et en montrant que l'on peut être partisan de l'Europe, mais contre l'Europe que l'on nous impose sous couvert de nous la proposer. ■

EN BREF...

Théâtre

En juillet 1995, la population de Srebrenica, censée être sous la protection des Casques bleus de l'ONU, a été massacrée sous les yeux de ces derniers. « Les Survivants – Presjiveli » est un essai de théâtre documentaire constitué de témoignages des survivant-es. Les textes sont mis en scène en bosniaque avec une traduction simultanée en français. A voir du 14 au 19 juin au Théâtre Saint-Gervais à Genève (rue du Temple 5).

Cinéma

documentaire

«NEM-NEE, Non Entrée en Matière – Nichteintretensscheid» est un film documentaire réalisé par Charles Heller, jeune cinéaste genevois, en collaboration avec IGA SOS Racisme de Soleure. La presse a parlé des NEM. Les mobilisations se poursuivent pour défendre ces personnes confinées par les autorités dans une situation hors droit. Ce documentaire présente la brutalité de la politique d'asile en Suisse qui pousse à la clandestinité les requérant-es débouté-es. Réalisé par Charles Heller, produit par IGA SOS Racisme, 40 min., français, sous-titre allemand. Projection: Lausanne, mercredi 15 juin 2005, à 20h30, Centre Pôle Sud, Place de l'Europe à Lausanne.

Musique

The Evens – The Evens (2005, Dischord) 25 ans que l'ombre de Colossal Youth de Young Marble Giants planait au-dessus de toutes les productions de musiques minimalistes. 25 ans que la voix d'Alison Statton et surtout la basse de Philipp Moxham restaient incrustées dans nos oreilles, indétronables. Cette hégémonie vient d'être ébranlée par The Evens, le duo formé de Ian MacKaye et Amy Farina. Ian MacKaye est entre autre fondateur du label Dischord, une référence pour tous les amateurs de Punk. Amina Farina est batteuse de Warmers. Pourtant, ce disque semble bien être, textes mis à part, l'antithèse de leur projet respectif, un disque dans lequel le silence aussi a une tonalité. Comme Young Marble Giants est aujourd'hui dissout, jetez vos oreilles sur The Evens!

Les Lundis au soleil: plus qu'une histoire de lampadaire



GEORGE WAARDENBURG

«Les Lundis au soleil» («Los lunes al sol») est un petit chef-d'œuvre du cinéma espagnol produit en 2002 et réalisé par Fernando Leon de Aranoa. Sa récente sortie en DVD permet de voir ou de revoir ce film profondément drôle, tragique, et poétique sur une équipe de dockers au chômage.

L'inspiration du film vient de trois sources. Tout d'abord le drame du chômage de masse qui s'est installé en Espagne comme dans tous les pays européens – c'est sa toile de fond. Ensuite, le mouvement des chômeurs français de fin

1997-début 1998, qui a directement fait naître le projet du film. Enfin, les grèves violentes de dockers à Gijón, dans les Asturies, au début des années 2000. Ce conflit est d'ailleurs le point de départ du film.

Toute l'histoire est fictive, mais son réalisme ne peut pas laisser indifférent. Après un licenciement de masse pour des raisons de spéculation immobilière, qu'une longue et violente grève n'a pas empêché, six anciens dockers font face, chacun à sa manière à leur mise au chômage. Ce qui leur permet de tenir la tête hors de l'eau, c'est l'entretien des rapports d'amitié réciproques, nés des rapports de travail et de la lutte passés et qui s'incarnent dans les discussions du bar monté par l'un d'entre eux grâce à ses indemnités de licenciement. Ou bien alors dans les invitations par Reina – le seul collègue qui a retrouvé un travail, de «technicien de sécurité» – à venir voir gratuitement, sous les gradins du stade, des (demi-) matchs de foot. Des matchs où la vue sur le goal adverse est complètement masquée par une dalle de

béton – une magnifique métaphore du statut de seconde zone du chômeur. Mais ce sont aussi les rapports conjugaux, ou simplement amoureux, qui sont indispensables au maintien de son sentiment de dignité.

En fait, nos protagonistes mènent une vie misérable où, par exemple, pour gagner 3000 pesetas pour une nuit, Santa, le personnage principal magnifiquement porté à l'écran par Javier Bardem, accepte de faire du baby-sitting en sous-traitance pour la fille adolescente de son ami Lino. Prêtexte notamment à une savoureuse méditation sur la fable de la cigale et de la fourmi lors du coucher du bambin. Une vie où les dettes des uns par rapport aux autres s'accumulent, simplement pour pouvoir s'offrir l'un à l'autre un petit verre au bar...

En fait, comme le dit Santa lors d'un beau monologue un lundi de soleil au bord de la mer, ils sont aux «antipodes» de la vie telle qu'elle devrait être – imaginée en Australie: «là-bas tu bosses, ici pas; là-bas, tu baisses, ici pas».

Ce qui fait tenir Santa, qui fait

rayonner dans le film le rire et la tendresse, c'est sa détermination à ne se laisser marcher dessus par personne, ni par son patron, ni par l'appareil judiciaire, ni par Reina, celui qui a retrouvé du boulot et qui n'arrête pas de maugréer contre les chômeurs qu'il doit entretenir via des impôts qui l'écrasent. C'est en somme une histoire de lampadaire. En effet, durant la grève précédant leur mise au chômage, dans une échauffourée avec la police, Santa a cassé la lampe d'un lampadaire, d'une valeur de 8000 pesetas. Mais rembourser ce lampadaire, c'est, pour lui, donner de l'argent à ceux qui l'ont licencié – c'est payer pour son licenciement. Ou comme il le dit, ces 8000 pesetas valent pour lui 100 millions de pesetas, puisque c'est une question fondamentale de dignité humaine de ne pas se courber devant son patron licencieur et l'appareil judiciaire qui le défend, ni de renier la lutte qui est au cœur de sa dignité d'être humain. Mais le tragique de leur vie au rebut est aussi mis en relief, en particulier à travers la trajectoire d'Amador, dont la

déchéance plane sur ses amis comme un avenir possible toujours présent.

Et en même temps, il y a le personnage un peu magique de Sergueï, ancien astronaute soviétique, devenu docker au chômage en Espagne et qui raconte que, malheureusement, tout ce qu'on racontait en URSS sur le socialisme était faux, mais pire encore, que tout ce qu'on racontait sur le capitalisme était vrai.

La force poétique des «Lundis au soleil», sa sensibilité au drame du chômage de masse, sa mise en perspective des travaux pénibles, précarisés et mal payés des femmes, nécessaires pour faire vivre leur conjoint au chômage, mais aussi des formes d'exploitation subies par les immigrés, font sentir au fond des tripes la terrifiante dynamique de mise en concurrence au cœur du projet européen réellement existant. Et de ressentir la force que la révolte et l'amitié peuvent donner, face à cette réalité, pour vivre pleinement son humanité.

Los Lunes al sol, un film pour pleurer, rire et réfléchir. ■

AGENDA

MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2005

La marche mondiale des femmes 2005 traverse la Suisse du 10 au 14 juin. Quelques rendez-vous en Suisse romande (infos : www.marche-mondiale.ch):

Dimanche 12 juin : Neuchâtel. Dès 10h, déjeuner canadien, accueil et présentation de la charte mondiale des femmes qui arrive de Bulgarie, musique, contes, jeux...

Lundi 13 juin : Fribourg. Place Python, 10h-13h. Accueil de la caravane et pique-nique.

Lundi 13 juin : Lausanne. Parc de Montbenon. 12h30 : rassemblement et pique-nique, stands, musique,

animations. 15h : action pour des crèches publiques! 16h : départ de la marche! Nous allons accompagner la Caravane en direction de Morges...

Morges. 17h30 : la caravane traverse Morges...

Nyon. 18h : rendez-vous à la place St-Martin. 19h : la marche continue vers Genève...

Mardi 14 juin : Genève. 12-14h : Caravane des femmes dans les rues Basses. 17h : Rassemblement devant l'Organisation mondiale du commerce. Les femmes tournent le dos à l'OMC. 18h30 : Parc des Crochettes, pique-nique convivial. 19h : Chansons et musique avec Johana. 19h45 : Assemblée des femmes. Précarité et pauvreté, conséquences sur la vie quotidienne des femmes à Genève.

21 h : Théâtre. Les relations entre les femmes et les hommes vues par le Quartet Bucal.

FRIBOURG

Mardi 7 juin : Assemblée du MPS-Fribourg. Bilan et perspectives après la campagne contre la Lcom. 19h30, café des Maréchaux, rue des Chanoines, Fribourg.

Mercredi 22 juin : Débat public. «Après la Lcom: Comment reconstruire la résistance sociale aux politiques patronales? Nouvelle période, nouveaux enjeux pour la gauche anticapitaliste.» Avec Paolo Gilardi, militant syndical, membre du MPS. 20h, café des Maréchaux, rue des Chanoines, Fribourg. Org.: MPS-Fribourg.

Sacrifiés au OUI du 25 septembre

Les ouvriers de la construction sont sacrifiés par les sommets d'Unia au OUI du 25 septembre. Ils payeront la sainte alliance scellée en faveur du paquet « libre circulation/mesures d'accompagnement au rabais » en travaillant plus, y compris le samedi.



Désormais, ils travailleront aussi le samedi.

(Photo: Interfoto)

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

« Les parties contractantes [les syndicats Unia et Syna, la Société suisse des entrepreneurs] ont assumé leurs responsabilités par le biais de cet accord concernant le renouvellement de la [Convention nationale pour le secteur principal de la construction], et ce précisément en vue de la votation populaire de septembre. Cet accord permet d'éviter que le conflit ait des retombées négatives sur l'issue du scrutin » du 25 septembre!.

La direction d'Unia a négocié au sommet un accord. Elle a cédé, sans combattre, sur l'augmentation de la flexibilité et le travail du samedi.

Comme redouté dans le dernier numéro de *La breche* (N° 12, p. 12), la sainte alliance nouée entre les sommets de l'Union syndicale suisse (USS) et d'Unia, le Conseil fédéral et le patronat en vue de la votation du 25 septembre a fait ses premières victimes: les ouvriers du bâtiment. Pour ne pas être mise en difficulté avec son OUI le 25 septembre, la direction d'Unia a négocié au sommet un accord réglant pour deux ans les conditions de travail dans le secteur principal de la construction (gros œuvre), concernant près de 90'000 travailleurs. Elle a cédé, sans combattre, sur l'augmentation de la flexibilité et le travail du samedi. Pour faire avaler la couleuvre, les salaires seront augmentés de 2% (Fr. 106.- par mois). Le travail de mobilisation commencé est cassé net. L'effet se fera sentir longtemps.

Le patronat donne le ton

La Convention nationale (CN) du gros œuvre est la convention collective de travail (CCT) de référence dans la construction. Elle est une des dernières CCT nationales avec des salaires minimaux, des règles en matière de temps de travail et un dispositif de contrôle de son application. En 2002, le patronat a dû céder sur la retraite anticipée dès 60 ans, après une grève nationale d'une journée.

Les entrepreneurs se sont alors organisés pour reprendre la main. Ils ont accéléré la réorganisation du travail dans la branche, minant la capacité de défense collective des salarié-e-s (cf. encadré). En janvier 2005, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a présenté un projet de démantement pur et simple de la CN (cf. *La breche* N° 10). C'est un classique patronal: présenter un programme brutal de contre-réformes, qui impose une perspective et, en même temps, exercer une pression maximale pour arracher des concessions concrètes.

Démobilisation organisée

La présentation sur les chantiers de ce paquet patronal a provoqué un choc. Dans un premier temps, incrédulité, espoirs dans des solutions individuelles et colère ont pu se mêler. Mais il y avait une disponibilité pour réagir collectivement. Il existe encore dans cette branche une certaine tradition: on sait que c'est en se mobilisant que l'on peut obtenir quelque chose. Transformer cette disponibilité en activité exigeait cependant, comme très souvent, que l'on se donne du temps pour expliquer, pour ressouder les rangs, pour refaire des expériences d'actions collectives, pour regagner confiance.

Mais la direction d'Unia avait en tête d'autres préoccupations. La violente attaque patronale et un possible vide contractuel rendaient intenable son OUI au « paquet fédéral » le 25 septembre. Comment prétendre qu'il faut faire confiance aux mesures d'accompagnement si une CCT comme celle-là est menacée?

Les hiérarques d'Unia ont décidé de privilégier la résolution de cette difficulté à la défense des conditions de travail des ouvriers du bâtiment. Avec succès.

En mai, des rencontres en tout petit comité, autour de Vasco Pedrina du côté d'Unia, et de Werner Messmer, président de la SSE, du côté patronal, ont court-circuité les instances normales de négociation. Cela a abouti à un accord,

négocié dans le secret, et rendu public le 26 mai. La conférence professionnelle d'Unia doit formellement se prononcer le 4 juin (après le bouclage de ce numéro), moins de 10 jours plus tard. Le résultat ne fait pas de doute: la combinaison de négociations secrètes et de marche forcée dans les prises de décision réduit l'exercice d'expression démocratique de l'avis des membres, que devrait être une conférence professionnelle, à une triste caricature.

Travailler plus, et le samedi

Les employeurs ont fait de la flexibilité l'enjeu essentiel. En mars, le patron de Zschokke, Christian Bubb, expliquait que « les temps changent. C'est la flexibilité qui est aujourd'hui importante. Nous voulons pouvoir fixer le montant total d'heures de travail par année et décider quand nous souhaitons en disposer. [...] Il ne s'agit pas de travailler chaque samedi. Il y a cependant des moments où nous devons le faire. » (*Le Temps*, 26 mars 2005)

Grâce à l'accord négocié avec Pedrina, les entrepreneurs font un grand pas dans cette direction. Le temps de travail reste en moyenne de 40,5 heures par semaine. Mais les entrepreneurs pourront désormais imposer des horaires hebdomadaires de 48 heures sans avoir à payer la moindre surcharge pour heure supplémentaire: 43 seront

payées au tarif normal et 5 pourront être reportées le mois suivant. Chaque mois, 20 heures « variables » pourront être ainsi reportées, jusqu'à concurrence de 100 heures (75 aujourd'hui). Cela donne la possibilité d'imposer cinq mois durant des horaires de près de 48 heures hebdomadaires, sans le moindre supplément. Alors que l'on sait combien ce travail peut être usant. De plus, le travail du samedi est libéralisé: les entreprises devront l'annoncer mais les syndicats ne pourront plus s'y opposer. Ce dispositif ouvre donc la voie à une augmentation du temps de travail et au travail du samedi – donc une pénibilité accrue du travail – combinés avec une baisse de revenus (la perte des surcharges pour une grande partie des heures supplémentaires).

L'impact d'un tel accord est prévisible. Les employeurs vont l'utiliser pour augmenter la pression sur les chantiers. Une démobilitation des salariés, lâchés par leur direction syndicale, est inévitable. La capacité des employeurs à imposer leurs conditions – mesures d'accompagnement ou pas – va donc encore grandir. Ce qui, dans deux ans, les rendra encore plus offensifs pour démanteler le dispositif de défense des salariés. (30 mai 2005)

1. Communiqué commun des parties contractantes du secteur principal de la construction, 26 mai 2005.

Une branche bouleversée

La branche de la construction est plongée depuis le début des années 90 dans un processus de restructurations qui a bouleversé les conditions de travail dans le secteur principal de la construction (sans même parler du second œuvre). Cette évolution s'est accélérée ces dernières années (cf. *La breche* N° 7). Quelques repères:

- La sous-traitance et le travail intérimaire, organisés par les plus grandes entreprises, jouent un rôle décisif sur les chantiers. Un tiers environ des salariés sont des temporaires. La sous-traitance est systématique et à plusieurs degrés: la sous-traitance au troisième niveau n'est plus une exception. Echafaudages, coffrage, ferrailage: toutes ces activités, et bien d'autres, sont sous-traitées. Un chantier « typique » ressemble aujourd'hui à ceci: 5 ou 6 ouvriers de l'entreprise principale et une quinzaine d'autres, temporaires ou sous-traitants.
- Le contrôle de conditions de travail chez les sous-traitants et pour les temporaires est dès lors très difficile. Le dumping est fréquent. La pression liée aux délais est extrême. C'est le règne de la précarité la plus extrême et de pratiques que l'on croyait d'un autre temps. Par exemple, le recrutement, au jour le jour, d'ouvriers pour le ferrailage, choisis chaque matin par le patron, comme les journaliers au XIX^e siècle.
- Si l'on ajoute les travailleurs avec des permis de courte durée (L, plus précaire que l'ancien statut de saisonnier) et les travailleurs détachés, on a une idée de l'éclatement des conditions qui règnent sur un chantier et sur lequel jouent les patrons. Ce qui rend plus difficile – mais pas impossible – de tisser des liens de solidarité.
- Unia Tessin a diffusé début 2005 un questionnaire parmi les salariés de la branche (1 sur 4 y a répondu). Il en ressort notamment que: 50% estiment que leur pouvoir d'achat a reculé ces 5 dernières années et 34% qu'il a stagné; 91% considèrent que les rythmes de travail sont trop stressants; 80% disent qu'ils sont obligés de travailler sous la pluie; 61% qu'ils ont des problèmes de santé liés au travail.

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à *La breche*, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch. Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, *La breche*, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):

J'offre un abonnement à *La breche*

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:
 Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-g@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-va@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):